

Republique Rwandaise
Ministère de la Jeunesse
des Sports

101
89 p

Comptabilité

1982

PREVISION DE BUDGET ORDINAIRE 1982

EXPOSE DES MOTIFS

SECRETARIAT GENERAL

- 1) 11.60.03.01 : Entretien des véhicules officiels
- Budget 1981 : 825.000 FRW
 - Prévisions 1982 : 2.400.000 FRW
 - Augmentation : 1.575.000 FRW

Cette augmentation se justifie par l'acquisition des 3 nouveaux véhicules (budget 1982). De plus le budget 1981 alloué à cette article était nettement insuffisant eu égard aux réparations fréquents des véhicules.

- 2) 11.160.03.02 : Voyage de Services (Indemnités kilométriques et autres)
- Budget 1981 : 600.000 FRW
 - Prévisions 1982 : 1.640.000 FRW
 - Augmentation : 1.040.000 FRW

L'augmentation à cette rubrique est justifiée par des multiples déplacements projetées l'année prochaine à l'intérieur du Pays. Il s'agit des déplacements du Ministre, du Secrétaire Général, de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Agents de la Gestion des Crédits pour contrôler l'utilisation du matériel, Par ailleurs la location des autobus pour le transport du personnel à l'UMUGANDA nous coûte à lui seul 250.000 FRW/an.

- 3) Article 11.160.05.01 : Matériel de Bureau
- Budget 1981 : 700.000 FRW
 - Prévisions 1982 : 1.209.525 FRW
 - Augmentation : 509.525 FRW

Cette augmentation est due essentiellement à l'augmentation du volume de travail et à l'augmentation des prix.

- 4) Article 11.160.05.06 : Carburant et Lubrifiant
- Budget 1981 : 990.000 FRW
 - Prévisions 1982 : 2.400.000 FRW
 - Augmentation : 1.410.000 FRW

Augmentation due à l'acquisition de 3 nouveaux véhicules et de l'augmentation presque bimensuelle des prix du carburant.

.../...

EQUIPEMENT

La Peugeot 504 GR demandé remplacera celle du Ministre usagée et cette dernière sera utilisée par le Bureau des Relations Publique en remplacement de la voiture 504 accidentée en 1979.

La camionnette TOYOTA remplacera la TOYOTA A12.27 soumise à une vente publique en 1981.

La TOYOTA Corolla remplacera la RENAULT 4 proposée à la vente publique.

P R E V I S I O N S B U D G E T A I R E S 1982

E Q U I P E M E N T

A.- SECRETARIAT GENERAL

N° de série	! Désignation	! Quantité	! Prix
01	! Peugeot 504 GR	! 1	! 2.100.000 FRW
02	! Camionnete TOYOTA	! 1	! 995.000 FRW
03	! TOYOTA COROLLA	! 1	! 925.000 FRW
!	!	!	! 4.020.000 FRW

R E C A P I T U L A T I O N

SECRETARIAT GENERAL

N° de série	! ARTICLE	! MONTANT
01	! 12.160.01.00	! 4.766.496 FRW
02	! 12.160.03.01	! 2.400.000 FRW
03	! 12.160.03.02	! 1.640.000 FRW
04	! 12.160.04.01	! 3.914.695 FRW
05	! 12.160.04.02	! 72.000 FRW
06	! 12.160.05.01	! 1.209.525 FRW
07	! 12.160.05.03	! 1.320.000 FRW
08	! 12.160.05.06	! 2.400.000 FRW
09	! 12.160.07.00	! 30.000 FRW
10	! 12.160.07.01	! 3.208.340 FRW
!	! TOTAL	! 42.561.056 FRW
!	! EQUIPEMENT	! 4.020.000 FRW
!	! TOTAL GENERAL	! 46.581.056 FRW

/I.K./SAR.CEL./

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

PREVISIONS BUDGETAIRES : 1982

A. - SECRETARIAT GENERAL

B.P. 1044 KIGALI.-

1.- TRAITEMENT DU PERSONNEL S/STATUT : 12.160.01.00

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N° de série	Noms et Prénoms	Matricule	Grade d'activité	Ancienneté ds le grade	Salaire de base	Prime	Indtés d'intérim	Total brut	Pension patr.	Risques ! prof.	Augment. ! annuelle	Total à budgeter
01	Félicien GATABAZI	-	Ministre	-	877.800	!	!	877.800	26.334	17.556	-	921.690
02	J.M.V. MUGEMANA	6162	Secrétaire Général	Avril '81	339.768	!	!	506.748	15.202	10.134	15.202	547.286
03	Emmanuel KALISA	5350	Chef de Division	30/6/1976	267.516	!	!	426.793	12.803	8.536	12.803	460.935
04	Julienne NYIRABEGA	3541	Chef de Bureau	24/7/1975	262.536	!	!	375.144	11.254	7.503	11.254	405.155
05	Isaac KAMALI	5144	Chef de Bureau	7/10/1980	266.041	!	!	378.649	11.359	7.573	11.359	408.940
06	à placer	-	Chef de Bureau Re-	!	!	!	!	!	!	!	!	!
07	Agnès NIYOKINDI	2935	Relations Publiques	-	327.888	!	!	327.888	9.837	6.558	9.837	354.120
08	Goretti MUKAMALI ZA	4043	Fonctionnaire	01/1/1981	281.592	!	!	281.592	8.448	5.632	8.448	304.120
09	Denis ZIGAMA	7940	Rédacteur	01/1/1978	232.860	!	!	232.860	6.986	4.658	6.986	251.490
10	Louise MPARATALIKUBWABO	7839	Rédacteur-adjoint	15/9/1979	188.568	!	!	188.568	5.657	3.772	5.657	203.654
11	Spéciose MUKABURASA	8091	Rédacteur-adjoint	28/11/1979	188.568	!	!	188.568	5.657	3.772	5.657	203.654
12	Léonidas HABIMANA	7951	Rédacteur	01/1/1978	214.572	!	!	214.572	6.437	4.291	6.437	231.737
13	à placer	-	Rédacteur-adjoint	15/9/1979	188.568	!	!	188.568	5.657	3.772	5.657	203.654
			Fonctionnaire	-	250.056	!	!	250.056	7.502	5.001	7.502	270.061
						!	!					
					3.886.333	!	!	551.473	133.133	88.758	106.799	4.766.496

.../...

II. ENTRETIEN DES VEHICULES OFFICIELS : 12.160.03.01

- Véhicules en place :
1 Peugeot 504
1 Renault 16
1 Camionnette TOYOTA
2 Combi

- A acheter :
1 Peugeot 504 SR (Ministre)
1 Camionnette TOYOTA (en remplacement de
la TOYOTA A12.27 mise en vente publique)
1 Voiture TOYOTA Corolla (en remplacement
de la Renault 4 qui sera prochainement
soumise à une vente publique).
Si la 504 SR pour le Ministre est acceptée,
la Corolla prévue en remplacement de la
Renault peut être supprimée, car la Corolla
déjà en place pourra suffire.

- Entretien : 300.000 FRW × 8 = 2.400.000 FRW

III. VOYAGE DE SERVICES (Indemnités kilométriques et autres) : 12.160.03.02

- Location avion : 200.000 FRW

40 déplacements/mois :

- S/Statut : 2.000 FRW × 40 × 12 = 960.000 FRW

- S/Contrat : 1.000 FRW × 40 × 12 = 480.000 FRW

1.640.000 FRW

IV. PERSONNEL SOUS-CONTRAT : 12.160.C1.01

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N° del Noms et Prénoms série	Date, de début de service	Qualification	Salaire de base	Prime	Total brut	Pension patr. 3% col.7	Risques prof. 2% col.7	Augment. annuelle 3% col.7	Total à budgétiser	
01	MUGENZI Védaste	15/7/1975	Chauffeur	150.447	36.000	186.444	5.593	3.729	5.593	201.359
02	MPUNGA Emmanuel	16/12/1978	Chauffeur	149.364		149.364	4.481	2.987	4.481	161.313
03	KAVUMUTSE Alphonse	3/3/1981	Chauffeur	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
04	MUNYAWERA Adrien	4/3/1981	Chauffeur	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
05	DJUMA SWAYIBU	29/6/1981	Chauffeur	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
06	NGIRUMHATSE Shabani	29/6/1981	Chauffeur	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
07	NKULIYISHULI Innocent	4/3/1980	Chauffeur	139.056		139.056	4.172	2.781	4.172	150.181
08	SAMVURA Célestin	01/6/1978	Dactylographe	141.168		141.168	4.235	2.823	4.235	152.461
09	MUKAMURENZI Assumpta	26/8/1980	Dactylographe	139.056		139.056	4.172	2.781	4.172	150.181
10	UWEJENEZA Béatrice	12/9/1979	Dactylographe	139.056		139.056	4.172	2.781	4.172	150.181
11	MUKAKABEJA Anne	28/5/1979	Dactylographe	139.056		139.056	4.172	2.781	4.172	150.181
12	MUKANKAKA Espérance	19/10/1979	Dactylographe	139.056		139.056	4.172	2.781	4.172	150.181
13	MUKABANDA Marie Vianney	15/12/1976	Dactylographe	143.628		143.628	4.309	2.873	4.309	155.119
14	MUNYANKINDI Félicien	17/12/1973	Dactylographe	159.444		159.444	4.783	3.189	4.783	172.199
15	MUKANDEKEZI Caritas	09/3/1979	Dactylographe	139.704		139.704	4.191	2.794	4.191	150.880
16	BWICUBUGIZE J.Baptiste	07/6/1979	Standardiste	92.616		92.616	2.778	1.852	2.778	100.024
17	MUHIKIRA Justin	11/11/1980	Veilleur	64.896		64.896	1.946	1.298	1.946	70.086
18	GASARABWE Alphonse	17/3/1981	Veilleur	64.896		64.896	1.946	1.298	1.946	70.086
19	HABIYAREMYE Jean	18/11/1980	Veilleur	64.896		64.896	1.946	1.298	1.946	70.086

.../...

20	1	NTIRUGULIRWA Melchior	25/5/1972	1	Veilleur	66.156	1	66.156	1	1.985	1	1.323	1	1.985	1	71.449
21	1	BANTEGEYE Boniface	29/6/1981	1	Planton	83.436	1	83.436	1	2.503	1	1.669	1	2.503	1	90.111
22	1	NZABONAKURA Athanase	09/6/1981	1	Planton	83.436	1	83.436	1	2.503	1	1.669	1	2.503	1	90.111
23	1	RUGARAVU Simon	20/3/1975	1	Huissier	103.752	1	103.752	1	3.113	1	2.075	1	3.113	1	112.053
24	1	RUCHEKEL Jean	01/4/1981	1	Domestique	63.000	1	63.000	1	1.890	1	1.260	1	1.890	1	68.040
25	1	GAKWERERE Jonas	01/4/1981	1	Domestique	63.000	1	63.000	1	1.890	1	1.260	1	1.890	1	68.040
26	1	KAMUNZI Désiré	01/4/1981	1	Domestique	63.000	1	63.000	1	1.890	1	1.260	1	1.890	1	68.040
27	1	MUKESHIMANA Béatrice	01/4/1981	1	Domestique	63.000	1	63.000	1	1.890	1	1.260	1	1.890	1	68.040
28	1	MAHUKU Evariste	24/4/1974	1	Planton	91.008	1	91.008	1	2.730	1	1.820	1	2.730	1	98.288
29	1	MUVUNYI Juvénal	22/12/1978	1	Planton	83.592	1	83.592	1	2.508	1	1.670	1	2.508	1	90.280
30	1	RUTWAZA Fulgence	27/9/1977	1	Planton	84.396	1	84.396	1	2.531	1	1.688	1	2.531	1	91.146
31	1	NTAMUYITEGEKA El eunthère	27/9/1976	1	Planton	86.016	1	86.016	1	2.580	1	1.720	1	2.580	1	92.896
32	1	KABANDA Thomas	6/11/1980	1	Planton	83.436	1	83.436	1	2.503	1	1.669	1	2.503	1	90.111
TOTAL GENERAL						3.423.564	1	3.423.564	1	103.784	1	69.191	1	103.784	1	3.736.323

- Arriérés dus aux agents s/contrat : 178.372 FRW

TOTAL GENERAL : 3.736.323 FRW + 178.372 FRW = 3.914.695 FRW

V. JOURNALIERS : 12.160.04.02 = 72.000 FRW

.../...

001.57
003.08
050.00
050.07
050.07
050.07

VI. MATÉRIEL ET FOURNITURE DE BUREAU : 12.160.05.01

N° de série !	Désignation	Quantité	Prix unit.	Prix total
01	! Agraffe	! 20 paquets	! 330	! 6.600
02	! Attache-tout	! 70 boîtes	! 75	! 5.625
03	! Balais	! 20	! 375	! 7.500
04	! Bics	! 20 boîtes	! 800	! 16.000
05	! Blocs notes imprimés	! 200	! 150	! 30.000
06	! Blocs notes ordinaires	! 250	! 100	! 25.000
07	! Brosse W C	! 10	! 400	! 4.000
08	! Classer à levier	! 40	! 480	! 19.200
09	! Encre à tampon	! 10	! 300	! 3.000
10	! Encre Rex Rotary	! 30	! 300	! 9.000
11	! Encre APECO	! 30	! 1.000	! 30.000
12	! Enveloppe avec en tête	! 10.000	! 3	! 30.000
13	! Enveloppe petit format	! 500	! 3	! 1.500
14	! Enveloppe moyen format	! 1.000	! 10	! 10.000
15	! Enveloppe sac	! 1.000	! 25	! 25.000
16	! Papier quadrillé	! 20 paquets	! 450	! 9.000
17	! Papier hygiénique	! 50	! 50	! 2.500
18	! Papier duplicateur	! 100 paquets	! 700	! 77.000
19	! Papier pelure	! 100 paquets	! 850	! 85.000
20	! Papier pelure imprimé	! 100 paquets	! 1.560	! 156.000
21	! Papier collant	! 5	! 200	! 1.000
22	! Papier carbones gd format	! 20 paquets	! 1.300	! 26.000
23	! Papier carbones petit format	! 40 paquets	! 675	! 27.000
24	! Papier stencils	! 20 paquets	! 1.500	! 30.000
25	! Blanc	! 10	! 200	! 2.000
26	! Chamoisette	! 50	! 480	! 24.000
27	! Crayon feutre	! 4 paquets	! 150	! 600
28	! Farde à suspendre	! 50	! 120	! 6.000
29	! Farde chemise	! 100	! 25	! 2.500
30	! Farde à tringle	! 100	! 60	! 6.000
31	! Farde à rabat avec élastique	! 100	! 250	! 25.000
32	! Fiche de gestion stock	! 100	! 25	! 5.000
33	! Gomme pour machine	! 10	! 100	! 1.000

.../...

34	! Insecticide	! 20	! 500	! 10.000
35	! Lacrette	! 20	! 100	! 2.000
36	! Livret de bon de commande	! 10	! 100	! 1.000
37	! Poudre APECO	! 10	! 6.500	! 65.000
38	! Registre	! 10	! 750	! 7.500
39	! Indicateur du courrier	! 4	! 1.750	! 7.000
40	! Torchon	! 20	! 250	! 5.000
41	! Savon OMO	! 50	! 80	! 4.000
42	! Abonnement divers	!	! 400.000	! 400.000
!		!	!	! 1.209.525

VI. TELEPHONES, TELEGRAMMES, TELEX : 12.160.05.03

1.200.000 FRW $\times$ 1,1 = 1.320.000 FRW

VII. CARBURANT ET LUBRIFIANT : 12.160.05.06

300.000 FRW $\times$ 8 = 2.400.000 FRW

IX. FRAIS DE REPRESENTATION : 12.160.07.00

ff : 30.000 FRW

X. LITIGES : 12.160.07.01 : 3.208.340 FRW

REPUBLIQUE RWANDAISE
 MINISTERE DE LA JEUNESSE
 ET DES SPORTS
 B.P. 1044 KIGALI.-

DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE

P R E V I S I O N S B U D G E T A I R E S 1982

R E C A P I T U L A T I O N

N°de	ARTICULATION	L I B E L L E	MONTANT
I	12.161.01.00	Personnel s/statut	25.703.900 FRW
II	03.01	Entretien de véhicules officiels	3.360.000 FRW
III	02	Voyages de services et autres	8.993.600 FRW
IV	04.01	Personnel s/contrat	38.118.947 FRW
V	02	Journaliers	2.500.000 FRW
VI	05.01	Matériel de bureau	13.407.565 FRW
VII	05.04	Matériel technique	107.018.812 FRW
VIII	05.05	Vivres	13.407.000 FRW
IX	06	Carburant et lubrifiant	4.699.000 FRW
X	07	Frais de représentation et assurance	3.466.000 FRW
XI		Equipement	26.318.600 FRW
!	! TOTAL GENERAL BUDGET ORDINAIRE 1982		246.993.424 FRW
XII		Construction et équipement des	
!		dépendances du Palais de la Jeunesse	57.270.000 FRW
XIII		Chantier des jeunes du Centre-Sud	54.360.000 FRW
XIV		Construction des ateliers à NDAGO	33.400.000 FRW
!	! TOTAL GENERAL BUDGET DE DEVELOPPEMENT 1982		145.030.000 FRW

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

B U D G E T O R D I N A I R E 1982

- DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE

I. Traitement du personnel S/Statut : Article 12.161.01.00

A) En place

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N° de série	Noms et Prénoms	Matri- cule	Grade d'activité	Ancienneté à la date	Salaire de base	Prime	Indemnités d'intérim	Total brut	Pension patr.	Risques prof.	Augment. annuelle	Total à budgétiser
01	KANYARUSHOKI Claver	5656	Directeur Général	7/10/80	356.004		127.512	483.516	14.505	9.670	14.505	522.196
02	KURAZIKUBONE Joseph	4973	Directeur	12/8/81	364.608		127.512	492.120	14.763	9.842	14.763	531.488
03	à placer	-	Directeur	-	399.240		-	399.240	11.977	7.985	11.977	431.179
04	KAREKEZI Epimague	5771	Chef de Division	30/6/76	221.388		160.776	382.164	11.464	7.643	11.464	413.735
05	RUTATIBUKA Claudien	2995	Chef de Bureau	12/75	349.620		42.492	392.112	11.763	7.842	11.763	423.480
06	BAGORI Joseph	3690	Chef de Bureau	29/5/74	328.572		54.648	383.220	11.496	7.664	11.496	413.876
07	à placer	-	Secrét.d'Adminstr.	-	278.844			278.844	8.365	5.576	8.365	301.150
08	à placer	-	"	-	278.844			278.844	8.365	5.576	8.365	301.150
09	KALIONDO Juvénal	4638	"	1/10/79	285.384			285.384	8.561	5.707	8.561	308.213
10	NSANZABAGANWA François	2039	Fonctionnaire Ppl	1/7/77	323.868			323.868	9.716	6.477	9.716	349.777
11	UKWIGIZE KAZAYIRWA V.	6887	Fonctionnaire	22/12/80	250.056			250.056	7.501	5.001	7.501	270.059
	NGULINZIRA Mathias	3938	"	1/1/78	250.056			250.056	7.501	5.001	7.501	270.059
	MUGENYANGANGO André	4922	"	12/7/79	260.616			260.616	7.818	5.212	7.818	281.464
	KANYANGE Anne-Marie	4842	Rédacteur Principal	1/10/80	230.892			230.892	6.926	4.617	6.926	249.361
	KANDAMA Dattiva	5846	"	1/1/80	230.892			230.892	6.926	4.617	6.926	249.361
	DUSINGIZI Pauline	4846	Rédacteur	1/10/80	248.676			248.676	7.460	4.973	7.460	268.569

.../...

17	! UZATUKUNDA Rose	! 8035	! Rédacteur	! 1/1/77	! 212.280	! 212.280	! 6.368	! 4.245	! 6.368	! 229.261
18	! IBARAGA Etienne	! 3962	"	! 1/10/77	! 222.624	! 222.624	! 6.678	! 4.452	! 6.678	! 240.432
19	! UZABAKILIHO Hildegarde	! 3787	"	! 1/1/77	! 202.032	! 202.032	! 6.060	! 4.040	! 6.060	! 218.192
20	! MUKAUGEMA Virgirie	! 8464	"	! 1/10/78	! 202.032	! 202.032	! 6.060	! 4.040	! 6.060	! 218.192
21	! NDUMUTAMA M. Thérèse	! 8655	"	! 1/10/77	! 202.032	! 202.032	! 6.060	! 4.040	! 6.060	! 218.192
22	! KALISA Alphonse	! 8036	"	! 1/1/78	! 202.032	! 202.032	! 6.060	! 4.040	! 6.060	! 218.192
23	! MUKAKAYALI Colette	! 7802	! Rédacteur Adjoint	! 23/10/79	! 191.724	! 191.724	! 5.751	! 3.834	! 5.751	! 207.060
24	! RWANYANGE Emmanuel	! 7956	"	! 15/9/79	! 189.180	! 189.180	! 5.675	! 3.783	! 5.675	! 204.313
25	! MURENGERANTWALI Félicien	! 7952	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
26	! KAIRIBANDA Wellars	! 7953	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
27	! USONI Gratien	! 7954	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
28	! NSHITYUTUKIZA Eliel	! 7955	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
29	! BIGIRUTWANI Athanase	! 7948	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
30	! NTIDENDEREZA Elie	! 7957	"	! 15/9/79	! 204.204	! 204.204	! 6.126	! 4.084	! 6.126	! 220.540
31	! HODALI Dominique	! 7958	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
32	! KABITIGI Philippe	! 7947	"	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
33	! NSAMZABERA Faustin	! 7378	"	! 15/9/79	! 189.180	! 189.180	! 5.675	! 3.783	! 5.675	! 204.313
34	! GASHABIZI J. MUKASA	! 7383	"	! 7/11/79	! 189.192	! 189.192	! 5.676	! 3.784	! 5.676	! 204.328
35	! NYABYENDA Boniface	! 6334	"	! 7/11/79	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
36	! KARATAGE Thierry	! 6849	"	! 14/11/77	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
37	! MUKARAGE Jérôme	! 3943	"	! 1/1/79	! 209.400	! 209.400	! 6.282	! 4.188	! 6.282	! 226.152
38	! NYIRAGARUKA Berthilde	! 6824	"	! 1/11/77	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
39	! MUNGANYINKA Daphrose	! 8038	"	! 1/9/79	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
	! RUFOKO Emmanuel	! 3944	"	! 1/1/74	! 209.400	! 209.400	! 6.282	! 4.188	! 6.282	! 226.156
	! NYILIBABWE Fébronie	! 8093	"	! 1/9/78	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
	! KABURA Caritas	! -	" (assimilé)	! 11/11/74	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
43	! NYITIGANDA Georges	! 8463	! Rédacteur Adjoint	! 30/10/80	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309

44	! MYIRANSABIYANA Emerita	! 4847	! Rédacteur Adjoint	! 1/1/79	! 214.548	! 214.548	! 6.436	! 4.290	! 6.436	! 231.709
45	! NGORORABANGA Léopold	! 8660	! "	! 23/12/80	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
46	! MUKARUZIGA Adrie	! 8680	! "	! 1/9/78	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
47	! UWIZEYIYANA Winifride	! 8683	! "	! 24/12/80	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
48	! MAMAMITHUWE Bonifride	! 8682	! "	! 23/12/80	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
49	! MASABO François	! 8659	! "	! 23/12/80	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
50	! UMWALI Odette	! 8142	! "	! 27/2/81	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
51	! MBONEZA Gaspard	! 8455	! "	! 21/10/80	! 189.180	! 189.180	! 5.675	! 3.783	! 5.675	! 204.313
52	! BIGIREBATE J. Chrysostome	! 7949	! "	! 15/9/79	! 188.568	! 188.568	! 5.657	! 3.771	! 5.657	! 203.653
53	! à placer	! -	! "	! -	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
54	! à placer	! -	! "	! -	! 185.472	! 185.472	! 5.564	! 3.709	! 5.564	! 200.309
55	! ZIULINDA Siméon	! 3955	! Agt. Ppl de 1er Clas.	! 1/10/73	! 180.972	! 180.972	! 5.429	! 3.619	! 5.429	! 195.449
56	! MYIRAMUHIRE Astérie	! 3948	! "	! 1/1/74	! 183.984	! 183.984	! 5.519	! 3.679	! 5.519	! 198.701
57	! YARARA Thomas	! 4543	! " de 2e	! 1/6/74	! 172.464	! 172.464	! 5.174	! 3.449	! 5.174	! 186.264
58	! RUKUNDO Daxien	! 6061	! "	! 16/9/74	! 158.328	! 158.328	! 4.750	! 3.166	! 4.750	! 170.994
59	! RUSHICAJIKI Jean	! 4651	! "	! 1/10/74	! 153.792	! 153.792	! 4.614	! 3.075	! 4.614	! 166.095
60	! KABENGA Fabien	! 3258	! "	! 1/1/75	! 153.792	! 153.792	! 4.614	! 3.075	! 4.614	! 166.095
61	! KAYISHEWA J. Baptiste	! 5448	! "	! 1/1/80	! 140.400	! 140.400	! 4.212	! 2.808	! 4.212	! 151.632
62	! MUKAMZIGIYE Félicité	! 8306	! "	! 1/10/78	! 153.792	! 153.792	! 4.614	! 3.075	! 4.614	! 166.095
63	! MUSONERA Athanase	! 3953	! Agent	! 1/10/77	! 130.200	! 130.200	! 3.906	! 2.604	! 3.906	! 140.616
64	! MWITABANGOMA J.M.V.	! 3963	! "	! 1/10/77	! 185.040	! 185.040	! 5.551	! 3.700	! 5.551	! 199.842
65	! BURAYOBERA Gérard	! 4510	! "	! 1/10/77	! 117.264	! 117.264	! 3.518	! 2.345	! 3.518	! 126.645
66	! SEZIBERA Léopold	! 4025	! "	! 27/6/80	! 106.200	! 106.200	! 3.186	! 2.124	! 3.186	! 114.696
67	! SINKWARE Célestin	! 5098	! "	! 1/1/75	! 124.200	! 124.200	! 3.726	! 2.484	! 3.726	! 134.136
	! Arriérés pour KABURA C.	! -	! -	! -	! -	! -	! -	! -	! -	! 106.880

TOTAL : 15.714.321 FRW

[illegible]

TOTAL GENERAL : 25.703.900 FRW

TABIEU RECAPITULATIE DU PERSONNEL SOUS-STATUT A RECRUTER POUR E.O. 1982

N° D'ORDRE	GRADE	NOMBRE	AFFECTATION	
1.	Secrétaire d'Administration	1	Direction Planification	302.803
		1	"	302.803
2.	Fonctionnaires	1	Bureau Enquête et Statistique	252.478
		1	Bureau Formation	252.478
		1	Division Encadrement	252.478
		1	Direction Planification	252.478
3.	Rédacteur-Adjoints	30	Direction Encadrement et Formation : Directeurs des Centres de Formation de la	
			Jeunesse (18) + Encadreurs S/Régionaux (12) pour les nouvelles S/Préfectures	
			(Cadres à former) à MURABI du 1er Février au 31 Octobre 1982	5.842.367
		10	Encadreurs Régionaux-adjoints (10)	1.947.455
		1	Encadreur de la Jeunesse (pour le sport) dans la Commune Urbaine NYARUGENGE (1)	1 194.745
		2	Encadrement S/Régional de BUGESERA et de BUNYAMBILI (2)	389.490
				9.989.579 FRW

II. Entretien Véhicules Officiels : Article 12.161.03.01

1°) Véhicules existants

S/TOTAL $3 \times 30.000 \times 12$ = 1.080.000 FRW

2°) Nouveaux véhicules

1 Camion 50.000×12 = 600.000 FRW

7 Véhicules : $7 \times 20.000 \times 12$ = 1.680.000 FRW

S/TOTAL = 2.280.000 FRW

T O T A L = 3.360.000 FRW

III. VOYAGES DE SERVICE : Article 12.161.03.02

Indemnités de restaurant et kilométriques

1° Agents de l'Administration Centrale

- 4 agents S/statut × 3 jours/semaine × 4 × 12 × 2.000 FRW = 1.520.000 FRW
- 2 agents s/contrat × 3 jours/semaine × 4 × 12 × 1.000 FRW = 288.000 FRW

2° Encadreurs Régionaux et S/Régionaux

Déplacement à l'intérieur de la Préfecture

- 20 agents s/statut × 2 jours par semaine × 4 × 12 × 1.000 FRW = 1.920.000 FRW
- Leurs indemnités kilométriques 4.440 F/mois × 20 × 12 = 1.065.600 FRW

Déplacements pour d'autres Préfectures :

- 20 agents s/statut × 2 jours/mois × 12 × 2.000 FRW = 960.000 FRW

3° Directeurs des Centres de Formation

- Indemnités de restaurant pour 30 agents s/contrat × 2/mois × 12 × 1.000 FRW = 720.000 FRW

4° Les professeurs de cours à MURAMBI chargés de la formation des Directeurs de Formation et des Encadreurs S/Régionaux pendant 9 mois

- Indemnités de restaurant pour 7 professeurs × 20 jours/mois × 9 mois × 2.000 FRW = 2.520.000 FRW

TOTAL VOYAGES DE SERVICE : 8.993.600 FRW

DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE

IV. Traitement du personnel s/contrat : Article 12.161.04.01

A) En place

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N° de série	Noms et Prénoms	Date de début de service	Qualification professionnelle	Salaire de base	Prime	Total brut	Pension patr.	Risques prof.	Augmentation annuelle	Total à budgétiser
01	BAGIRAKANDI Paul	16/9/1974	Wagon	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
02	BAKUNDUKIZE Edouard	14/5/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
03	BIZIMANA Emmanuel	18/9/1978	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
04	BITEREYE	11/4/1980	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
05	GAKUBA Benoît	16/9/1974	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
06	HAKEZITANA Léonidas	11/4/1980	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
07	HATEGEKEZANA Jean	14/5/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
08	KABANDANA Sylvain	14/5/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
09	KARASAMUKIWA Anicet	05/11/1980	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
10	KARANGWA J. Baptiste	14/5/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
11	KAYUTUBA Samuel	14/5/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
12	KAYUTUBA Paul	01/1/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
13	MUGIRAJA BO Justin	01/3/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
14	MUKAMA Innocent	06/6/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
15	MULINDWA CYPRIEN	20/2/1978	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
16	MUTABARUKA Jean	(à remplacer)	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
17	MUNYURABATWARA Ferdinand	14/5/1979	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
18	MUTABAZI Emmanuel	(à remplacer)	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
19	MUBARUKA Charles	(à remplacer)	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
20	NGIRABAKUNZI Emmanuel	(à remplacer)	"	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520

.../...

21	! NKILIBIRABA	!	11/4/1980	!	Maçon	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
22	! NIZEYIMANA Vincent	!	10/8/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
23	! NKEFAGUTABARA Juvénal	!	10/4/1978	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
24	! NSABIMANA J.Baptiste	!	16/8/1977	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
25	! NTILIKIMUDEBA Gabriel	!	18/3/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
26	! RWABIBI Jean Bosco	!	13/10/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
27	! RUHABANA Casimir	!	18/3/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
28	! NKURANA Pierre Célestin	!	6/11/1978	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
29	! NSEKERA Samuel	!	01/2/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
30	! NTAMUHIGAMAYO Athanase	!	15/3/1976	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
31	! NTIBAGANIRA Marc	!	01/9/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
32	! NZABAGULIRA Fabien	!	06/11/1978	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
33	! NZABAKULIKIZA Stanis	!	14/5/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
34	! NZABONIMANA Thomas	!	23/12/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
35	! NZAMUTITA Elias	!	10/9/1978	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
36	! RUCAMUKUBA	!	14/5/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
37	! RWAGASORE J.Dosco	!	06/6/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
38	! SEBATEGE Emmanuel	!	10/9/1978	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
39	! TWAGIRAMUNGU Elie	!	01/5/1980	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
40	! KAGAMU Alexis	!	27/3/1981	!	Entraîneur	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
41	! KAVUNGE Léodimir	!	01/3/1976	!	Horticulteur	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
42	! NGOMANZUMUGU Emmanuel	!	04/5/1979	!	Chef de chantier	!	207.360	!	207.360	!	207.360	!	6.220	!	4.147	!	6.220	!	223.947
43	! NIKOMBASINZE Déodatias	!	1/12/1979	!	"	!	207.360	!	207.360	!	207.360	!	6.220	!	4.147	!	6.220	!	223.947
44	! MUNIGA François	!	27/3/1981	!	"	!	207.360	!	207.360	!	207.360	!	6.220	!	4.147	!	6.220	!	223.947
45	! BAZARUKA Benoît	!	26/6/1979	!	Menuisier	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
46	! BIZIMANA Jacques	!	01/8/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520

.../....

47	! NTAMBARA Eugène	!	18/9/1979	! Maçon	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
48	! G.SAMAGERA Augustin	!	14/5/1979	! Menuisier	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
49	! GASHUBA Apollinaire	!	01/5/1980	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
50	! GAKUBA J.Baptiste	!	10/9/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
51	! HABIMANA Célestin	!	22/5/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
52	! IYAKAREMYE J.Pierre	!	24/3/1980	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
53	! KABERA Eliphas	!	06/6/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
54	! KAMALI Dioclès	!	24/3/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
55	! KAYITARE Huss	!	10/5/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
56	! MAJORO Gaspard	!	20/2/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
57	! MAZURU J.M.Vianney	!	10/9/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
58	! HITIMANA François	!	11/6/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
59	! MULINDA Augustin	!	01/5/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
60	! MURANYEZA Célestin	!	25/4/1980	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
61	! MURANAFURZI Gaëtan	!	25/4/1980	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
62	! NDURUMWE Michel	!	10/9/1978	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
63	! NGILIMANA Michel	!	(à remplacer)	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
64	! NIYONZIMA Oswald	!	10/5/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
65	! NKUNDABAGENZU Zachée	!	04/5/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
66	! UWIZETIMANA Ephrem	!	10/5/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
67	! SEHENE Vianney	!	05/5/1980	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
68	! NTAKAZEMERA Etienne	!	01/9/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
68	! NTAKAZEMERA Etienne	!	01/2/1979	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
69	! NZABAKULIKIZA Joseph	!	18/4/1977	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
70	! RUTAMBUKA Emmanuel	!	11/4/1980	!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
71	! SEMICYAMU	!		!"	!	144.000	!	144.000!	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520

.../...

72	! SEPILLITA Pascal	!	01/2/1980	!	Menuisier	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
73	! SEUGIRWA Jean Demascène	!	20/6/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
74	! SHYIRAMUBURIO Jean	!	07/1/1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
75	! UZABAKILIH Valens	!	14/5/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
76	! SENZOCA Léonard	!	26/6/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
77	! MANIRAGABA Pierre Demien	!	27/6/1979	!	Cordonnier	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
78	! MULINDANGWE J. Bosco	!	06/6/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
79	! NIYONTEZE Sother	!	06/6/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
80	! NKULIKIYITURU J. Baptiste	!	06/6/1979	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
81	! DIKWISI Rashid	!	14/5/1979	!	Soudeur	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
82	! TWAGIRAMUNGU Gaspard	!	01/1/1975	!	Forgeron	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
83	! NSENGIYUNWA Alfred	!	30/1/1981	!	Aide Mécanicien	!	90.000	!	90.000	!	2.700	!	1.800	!	2.700	!	97.200
84	! BAZIRIMBA François	!	01/1/1975	!	Tailleur	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
85	! KAMATALI Jean Bosco	!	10/9/1978	!	Encadreur	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
86	! NSENGIYUNWA Ignace	!	01/7/1977	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
87	! GAKWAVU Didace	!	15/7/1981	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
88	! UWAMULIYA Albertine	!	11/5/1979	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
89	! NYIRAMAJORO Espérance	!	24/6/1980	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
90	! KABEHO Laetitia	!	15/4/1980	!	Dactylographe	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
91	! MUKANTAGARA Marie	!	25/10/1979	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
92	! MUKAGIHANA Anne Marie	!	24/3/1980	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
93	! MUKAKIDAHIRO Béatrice	!	04/4/1980	!	Animatrice	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
94	! MUKAGASANA Valérie	!	29/5/1980	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
95	! MUNYANKIKO	!	01/5/1976	!	Vendeur	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
96	! BUREGEYA	!	01/8/1976	!	"	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040

.......

97	! UKUBESHYUBUWE Tassien	!	06/2/1981	!	Veilleur	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
98	! KAYIGAMBA	!	10/6/1977	!	"	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
99	! BAHUETE Elias	!	1/3/1980	!	"	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
100	! MBURANDWE	!	1/12/1979	!	"	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
101	! BAHAMUZI AKILI-MALI Déo	!	27/3/1980	!	Vulgarisateur	!	99.000	!	99.000	!	2.970	!	1.980	!	2.970	!	106.920
102	! BANDIMWE Moïse	!	1/9/1979	!	Menuisier	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
103	! RUBANGURA Jean Bosco	!	11/12/1979	!	Encadreur	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
104	! NTAMANGUWE M. Thérèse	!	01/12/1979	!	"	!	135.000	!	135.000	!	4.050	!	2.700	!	4.050	!	145.800
105	! HAKIZIMANA Léonidas	!	01/12/1980	!	Maçon	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
106	! NIRETSA BAGABO Juvénal	!	02/3/1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
107	! HAMUYALINDE	!	1/4/1981	!	Veilleur	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
108	! MBARUSHA	!	1/4/1981	!	"	!	63.000	!	63.000	!	1.890	!	1.260	!	1.890	!	68.040
109	! KAREKEZI J. Baptiste	!	16/2/1981	!	Menuisier	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
110	! à placer	!	1981	!	Maçon	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
111	! à placer	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
112	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
113	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
114	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
115	!"	!	1981	!	Menuisier	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
116	!"	!	1981	!	Maçon	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
117	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
118	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
119	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
120	!"	!	1981	!	Menuisier	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520
121	!"	!	1981	!	"	!	144.000	!	144.000	!	4.320	!	2.880	!	4.320	!	155.520

...../.....

122 !	à placer	!	-	1981 !	Menuisier	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
123 !	"	!	-	1981 !	Instr.de couture	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
124 !	"	!	-	1981 !	"	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
125 !	"	!	-	1981 !	"	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
126 !	"	!	-	1981 !	"	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
127 !	"	!	-	1981 !	"	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
128 !	"	!	-	1981 !	"	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
129 !	"	!	-	1981 !	Wagon	!	144.000 !	!	144.000 !	!	4.320 !	2.880 !	4.320 !	155.520
130 !	"	!	-	1981 !	Dactylographe	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800
131 !	"	!	-	1981 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800
132 !	"	!	-	1981 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800
133 !	"	!	-	1981 !	Veilleur	!	63.000 !	!	63.000 !	!	1.890 !	1.260 !	1.890 !	68.040
134 !	"	!	-	1981 !	"	!	63.000 !	!	63.000 !	!	1.890 !	1.260 !	1.890 !	68.040
135 !	"	!	-	1981 !	"	!	63.000 !	!	63.000 !	!	1.890 !	1.260 !	1.890 !	68.040
136 !	HISHAMUNDA Charles	!	15/3/1980 !	Dactylographe	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
137 !	MUKAMUDENGE Monique	!	18/6/1979 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
138 !	UGIRLST Zachie	!	16/11/1977 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
139 !	GAHONGAYIRE Sidonie	!	06/6/1973 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
140 !	MUKAMUKEZI Zuwena	!	24/7/1977 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
141 !	NANYONGA Béatrice	!	14/3/1980 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
142 !	UGIRASHIBUJA Cyprien	!	16/8/1977 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
143 !	UYAMULIYA M.Josée	!	16/2/1981 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
144 !	NYIRANTIBAGWA Aulérie	!	30/4/1981 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
145 !	MUKAMULISA Domitilla	!	21/4/1980 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	
146 !	MUKAMUKA ESPERANCE	!	29/10/1979 !	"	!	135.000 !	!	135.000 !	!	4.050 !	2.700 !	4.050 !	145.800	

...../...

B. PERSONNEL S/CONTRAT A RECRUTER POUR LES
CENTRES DE FORMATION (DETAIL)

AFFECTATION	INbre	FONCTION	TOTAL BRUT	PENSION	RISQUES	TOTAL A
	!	!	!	!PATR.	!PROF.	! BUDGETISER
	!	!	!	!3% col.9	!2% col.9	!
GACULIRO-KIGALI	! 1	! Encadreur	! 135.000	! 4.050	! 2.700	: 141.750
	! 1	! Forgeron	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
SHYOGWE-GITARAMA	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
	! 1	! Forgeron	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
KABARE-KIGALI	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
i	! 1	! Dactylographe	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
KARAGO-GISENYI	! 1	! Cordonnier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Forgeron	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
KEBERO-GITARAMA	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
	! 1	! Forgeron	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Cordonnier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
KINYAMAKARA-	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
GIKONGORO	! 1	! Forgeron	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
CYIMBILI-GISENYI	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
NYAKABUYE-	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
CYANGUGU	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
z	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
GATAS-CYANGUGU	! 1	! Forgeron	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
MUGESEA-KIBUNGO	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
C.D.R. de MUGESEA	! 1	! Encadreur	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
(ZAZA)	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
KABONA-RUHENGURI	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
SAKE-KIBUNGO	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200

GISHYITA-KIBUYE	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
MWEZI-CYANGUGU	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
MURAMA-GITARAMA	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
CLUB-RAFIKI-	! 2	! Animateurs	! 288.000	! 8.640	! 5.760	! 302.400
KIGALI	!	!	!	!	!	!
AJEPO-KIGALI	! 1	! Soudeur	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Plombier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Dactylographe	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
CARI-GAH ANGA-	! 1	! Encadreur	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
KIGALI	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
MUGUSA-BUTARE	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
PALAIS DE LA	! 3	! Electriciens	! 432.000	! 12.960	! 8.640	! 453.600
JEUNESSE	! 5	! Veilleurs	! 330.750	! 9.922	! 6.615	! 347.287
	! 2	! Jardiniers	! 126.000	! 3.780	! 2.520	! 132.300
NYANZA-NYABISINDU	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
APPROVISIONNEMENT	! 3	! Chauffeurs	! 425.250	! 12.757	! 8.505	! 446.330
DES CENTRES DE	!	!	!	!	!	!
FORMATION	!	!	!	!	!	!
MASAKA-KIGALI	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
MABANZA-KIBUYE	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
KAMUKAMA-GISENYI	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
RUBAVU-GISENYI	! 1	! Instruc.de couture	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Cordonnier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
MWOGO-GIKONGORO	! 1	! Encadreur	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
	! 1	! Menuisier	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
	! 1	! Maçon	! 144.000	! 4.320	! 2.880	! 151.200
NDAGO-GIKONGORO	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
MBAZI-BUTARE	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
CEDECOS SHYORONGI	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
KIGALI	!	!	!	!	!	!
KISARO-BUYOGA -	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
BYUMBA	!	!	!	!	!	!
BUTAMWA-KIGALI	! 1	! Chef de chantier	! 207.360	! 6.220	! 4.147	! 217.727
	! 1	! Encadreur	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750

DIRECTION GENERALE	1	Archiviste	!	112.500	!	3.375	!	2.250	!	118.125
DE LA JEUNESSE	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
S/TOTAL	!	!	!	!	!	!	!	!	!	113.721.576

DIVISION ENCADREMENT

PERSONNEL S/CONTRAT A RECRUTER AU
BUDGET ORDINAIRE 1982

1. ENCADREMENT REGIONAL

AFFECTATION	!Nbre!	FONCTION	!TOTAL BRUT	!PENSION	! RISQUES	! TOTAL A
	!	!	!	! Patr.	! Prof.	! BUDGETISER
	!	!	!	! 3% col.9	! 2% col.9	!
1. KIBUNGO	! 1	! Dactylographe	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
2. CYANGUGU	! 1	! Dactylographe	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
3. KIBUYE	! 1	! Dactylographe	! 135.000	! 4.050	! 2.700	! 141.750
S/TOTAL	!	!	!	!	!	! 425.250

TOTAL GENERAL : 38.118.947FRW

TABLEAU RECAPITULATIF DU PERSONNEL SOUS-CONTRAT A RECRUTER
POUR 1982

01.-	Encadreur	5 x 141.750	=	708.750
02.-	Forgerons	6 x 151.200	=	907.200
03.-	Chefs de Chantier	13 x 217.727	=	2.830.451
04.-	Instructrices de couture	7 x 151.200	=	1.058.400
05.-	Menuisiers	17 x 151.200	=	2.570.400
06.-	Maçons	16 x 151.200	=	2.419.200
07.-	Dactylographes	5 x 141.750	=	708.750
08.-	Cordonniers	3 x 151.200	=	453.600
09.-	Animateurs	2 x 151.200	=	302.400
10.-	Soudeur	1 x 151.200	=	151.200
11.-	Plombier	1 x 151.200	=	151.200
12.-	Chauffeurs	3 x 141.750	=	425.250
13.-	Electriciens	3 x 151.200	=	453.600
14.-	Veilleurs	5 x 66.150	=	330.750
15.-	Jardiniers	2 x 66.150	=	132.300
16.-	Archiviste	1 x 118.125	=	118.125
				13.721.575.-

V . JOURNALIERS : Article 12.161.04.02

Forfait : 2.500.000 FRW

VI. MATERIEL ET FOURNITURE DE BUREAU : Article 12.161.05.01

N° de série	Désignation	Quantité	Prix uni- taire	Prix total
01	Agrafes	430	75	32.250
02	Désagrafeuses	100	300	30.000
03	Attache-tout	370	195	72.150
04	Agrafeuses	89	780	69.420
05	Bics bleus (paquets)	168	750	126.000
06.	Bics rouge (paquets)	117	750	87.750
07	Classeurs à levier	300	340	132.600
08	Farde à suspension	490	110	53.000
09	Farde simple (chemise)	1.583	25	39.575
10	Enveloppes grand format (paquets)	4.673	500	2.336.500
11	Enveloppe petit format (paquets)	15.473	50	773.650
12	Indicateur format standard	80	500	40.000
13	Gomme pour encre	110	70	7.700
14	Encre Rex Rotary	330	520	171.600
15	Papiers duplicateurs	603	1.550	934.650
16	Papiers blancs (grand format)	317	960	304.320
17	Papiers pelure avec en tête	223	1.000	223.000
18	Papiers pelure sans en tête	90	860	77.400
19	Portrait du Président	90	450	40.500
20	Carbones (paquets)	140	695	97.300
21	Vernis correcteurs	100	200	20.000
22	Stencils ronéo (paquets)	320	1.300	416.000
23	Calendriers	83	60	4.980
24	Cendriers	102	200	20.400
25	Bloc note simple	510	100	51.000
26	Larousse	45	4.000	180.000
27	Carte du Rwanda (ordinaire)	70	450	31.500
28	Panier à papier (bac)	80	150	12.000
29	Perforateur	82	875	71.750
30	Crayons ordinaires	1.550	20	31.000
31	Gomme ordinaire	1.530	80	122.400
32	Papier hygiénique (carton)	75	4.700	352.500
33	Balais	142	400	56.800
34	Torchons	165	200	99.000
35	Chamoisettes (douzaines)	85	600	51.000
36	Livre de caisse	75	295	22.125
37	Raclette	145	300	43.500
38	Ventilateurs	5	12.500	62.500

39	! Savon OMO (paquets)	!	360	!	70	!	25.200
40	! Papiers collant	!	127	!	155	!	19.685
41	! Lattes	!	105	!	150	!	15.750
42	! Cachets pour Encadrement S/Régional	!	10	!	4.000	!	40.000
43	! Cachets pour Encadrement Régional	!	20	!	4.000	!	80.000
44	! Ruban pour machine à écrire	!	115	!	230	!	26.450
45	! Seaux métalliques	!	21	!	400	!	8.400
46	! Journal officiel du Rwanda	!	20	!	5.200	!	104.000
47	! Jeune Afrique (annuel)	!	20	!	5.600	!	112.000
48	! Manifeste du M.R.N.D.	!	20	!	100	!	2.000
49	! Imvaho	!	25	!	300	!	7.500
50	! Kinyamateka	!	20	!	200	!	4.000
51	! Hobe	!	75	!	50	!	3.650
52	! Blanco	!	20	!	250	!	5.000
53	! Scratch	!	100	!	300	!	3.000
54	! Sous-main (en douzaine)	!	8	!	500	!	4.000
55	! Documentation	!	ff	!	ff	!	350.000
56	! Ardoises	!	600	!	55	!	3.300
57	! Touches (paquets)	!	500	!	600	!	300.000
58	! Cahiers (pièce)	!	18.800	!	100	!	1.880.000
59	! Livre d'étude du milieu (histoire du ! Rwanda, Agriculture et Elevage.	!	60	!	2.020	!	121.200
60	! Craies blanches (boîtes)	!	360	!	290	!	104.400
61	! Craies de couleur	!	360	!	290	!	104.400
62	! Règles (grande)	!	100	!	265	!	26.500
63	! Règles (petite)	!	3.000	!	105	!	315.000
64	! Carte d'Afrique	!	36	!	18.950	!	322.200
65	! Carte du Monde	!	36	!	11.295	!	406.620
66	! Equerres	!	3.000	!	180	!	540.000
67	! Compas	!	3.000	!	350	!	1.050.000
68	! Papier carton	!	6	!	8.815	!	52.890
69	! Indicateur grand format	!	20	!	1.560	!	31.200
70	! Carte du Rwanda en couleur	!	36	!	600	!	21.600

TOTAL = 13.407.565 FRW

VII MATERIEL TECHNIQUE : Article 12.461.05.02

1° Maçonnerie

N° de	Désignation	Quantité	Prix Uni.	Prix total
01	Serrures	1.000	1.360	1.360.000
02	Ficelles de maçonnerie	1.100	150	165.000
03	Tôles de 3 m (28BG)	4.400	370	1.628.000
04	Brouettes	210	10.000	2.100.000
05	Truelles	1.000	530	530.000
06	Burins	600	545	327.000
07	Fil à plomb	400	805	322.000
08	Niveaux d'eau	600	1.800	1.080.000
09	Double mètre métalliques	400	580	232.000
10	Pelles	420	670	281.400
11	Equerres de maçonnerie	420	1.900	789.000
12	Machines de crépissage	100	8.600	860.000
13	Sacs de ciment	4.000	1.705	6.820.000
14	Caisses à vitres	10	16.000	160.000
15	Marteaux de maçonnerie	180	470	84.600
16	Carrières	ff	ff	100.000
17				
		S/TOTAL		16.848.000

2° Menuiserie

01	Coupe-verre	240	220	52.800
02	Marteaux à fente	500	600	300.000
03	Râpes	900	210	189.000
04	Scies St Joseph	1.100	650	715.000
05	Scie à dos	1.100	850	935.000
06	Porte-scies à métaux	940	970	911.800
07	Lames de scies à métaux	1.100	100	110.000
08	Serre-joints de 1m	340	8.000	2.720.000
09	Clous pour tôles (kgs)	700	300	210.000
10	Limes triangulaires	340	460	156.400
11	Limes demis rondes (moyenne)	340	670	227.800
12	Tenailles	500	285	142.500
13	Scies à chantourner	120	1.870	224.400
14	Papier verre	2.000	10	20.000
15	Vilebrequins	500	1.620	810.000
16	Varloppes métalliques	108	6.600	712.800
17	Vrilles (jeux)	100	1.630	163.000
18	Rabots métalliques	400	4.400	1.760.000
19	Equerres droites	600	250	150.000
20	Hâches	240	510	122.400
21	Clous à tête plate 3-4 cm (kg)	1.200	150	180.000

22	! Clous à tête plate 5-6 cm (kg)	! 1.200	! 150	! 180.000
23	! Clous à tête plate 8-15 cm (kg)	! 1.200	! 150	! 180.000
24	! Mètres	! 124	! 150	! 18.600
25	! Tourne vis moyen (jeux)	! 224	! 2.890	! 647.360
26	!! Bouvet	! 60	! 10.000	! 600.000
27	! Tenailles (grande)	! 240	! 325	! 78.000
28	! Vis à bois boîtes des 3/4 x 6	! 400	! 150	! 60.000
29	! Vis à bois boîtes des 1 x 7	! 400	! 195	! 78.000
30	! Vis à bois boîtes de 1/4 x 8	! 400	! 250	! 100.000
31	! Vis à bois boîtes de 1 1/2 x 9	! 400	! 400	! 160.000
32	! Vis à bois boîtes de 1 1/3 x 12	! 400	! 510	! 204.000
33	! Mètres pliants simple	! 300	! 150	! 45.000
34	! Arrache-clous	! 200	! 750	! 150.000
35	! Crayon ordinaire	! 800	! 20	! 16.000
36	! Planches	! 300 m 3	! 16.000	! 4.800.000
37	! Madriers	! 300 m 3	! 16.000	! 4.800.000
38	! Triplex (feuilles)	! 1.600	! 1.600	! 2.560.000
39	! Colle à bois (kg)	! 700	! 400	! 280.000
40	! Presse à main	! 300	! 3.500	! 1.050.000
41	! Vernis (pôts)	! 200	! 2.000	! 400.000
42	! Peinture	! 300	! 300	! 90.000
43	! Paumelles	! 400	! 110	! 44.000
44	! Charnière ordinaire	! 2.000	! 50	! 100.000
45	! Charnière à piano	! 400	! 640	! 256.000
46	! Mastic (kg)	! 400	! 200	! 80.000
47	! Bédane de 10 mm	! 400	! 840	! 336.000
48	! Ciseaux de menuiserie de 20 mm (jeux)	! 500	! 4.800	! 2.400.000
49	! Pierre à aiguiser	! 200	! 550	! 110.000
50	! Mèche à bois (différentes mesures)	! 400	! 185/pièce	! 74.000
51	! Vis d'établi	! 240	! 750	! 180.000
52	! Etaux	! 300	! 9.690	! 2.907.000
53	! Fer à béton	! 800	! 3.000	! 2.400.000
54	! Lime plate	! 200	! 715	! 143.000
55	! Trusquins	! 250	! 440	! 110.000
56	! Fausse équerres	! 400	! 1.480	! 592.000
57	! Crayon de menuiserie	! 600	! 45	! 27.000
58	! Rabots à moulure	! 500	! 8.800	! 4.400.000
59	! Scie à métaux	! 300	! 150	! 45.000
60	! Meules	! 60	! 3.850	! 231.000
	! S/TOTAL	!	!	! 41.744.860

3° ACRI - ELEVAGE

01 ! Houes	!	7.000	!	350	!	2.450.000
02 ! Hachettes	!	3.600	!	250	!	900.000
03 ! Arrosoirs	!	700	!	1.622	!	1.135.400
04 ! Râteaux	!	500	!	650	!	325.000
05 ! Seaux métalliques	!	400	!	750	!	300.000
06 ! Pics	!	800	!	850	!	680.000
07 ! Tridents	!	1.200	!	565	!	678.000
08 ! Binettes	!	400	!	580	!	232.000
09 ! Sécateurs	!	600	!	910	!	546.000
10 ! Scies pour tailler le caféier	!	420	!	370	!	155.400
11 ! Treillis (petite ou erture) rouleaux	!	190	!	13.250	!	2.517.500
12 ! Poules	!	600	!	200	!	120.000
13 ! Lapins	!	600	!	200	!	120.000
14 ! Aliments pour animaux	!	ff	!	ff	!	1.200.000
15 ! Semences (paquets)	!	1.000	!	30	!	30.000
16 ! Plateaux oeufs (alvéoles)	!	500	!	300	!	150.000
17 ! Pûts vides	!	140	!	700	!	98.000
18 ! Fourches	!	140	!	1.160	!	162.400
19 ! Balances	!	60	!	15.000	!	900.000
20 ! Fil barbelé (rouleaux)	!	500	!	6.000	!	3.000.000
21 ! Chèvres	!	100	!	3.500	!	350.000
22 ! Vaches	!	20	!	20.000	!	400.000
!	S/TOTAL	!	!	!	!	16.449.700

4° FORGES ET SOUDURE

01 ! Enclumes	!	24	!	70.000	!	1.680.000
02 ! Pieds à coulisse	!	40	!	5.500	!	220.000
03 ! Meule à main	!	60	!	1.000	!	60.000
04 ! Lampe à souder	!	8	!	16.800	!	134.400
05 ! Poste à souder	!	8	!	100.000	!	800.000
06 ! Baguettes (soudeuses d'étain)	!	120	!	450	!	54.000
07 ! Paquets de baguettes électrique (4 mm)	!	80	!	1.000	!	80.000
08 ! Soufflets modernes	!	12	!	25.850	!	310.200
09 ! Marteaux à main du forgeron	!	60	!	740	!	44.400
10 ! Marteaux d'ajusteur	!	60	!	640	!	38.400
11 ! Chignole (perceuses à main)	!	20	!	1.650	!	33.000
12 ! Boîtes de scies à métaux	!	8	!	2.500	!	20.000
13 ! Tenailles de forge	!	40	!	920	!	36.800
!	S/TOTAL	!	!	!	!	3.511.200

5° MATERIEL TECHNIQUE POUR FILLES

N°	Désignation	Quantité	Prix Uni.	Prix Total
1.	Aiguilles à tricoter (paire)	1.000	200	200.000
2.	Fil à tricoter (pelote)	2.000	250	500.000
3.	Fil à perler	340	50	17.000
4.	Crochets	700	50	35.000
5.	Papier de coupe (rouleaux)	42	4950	1207.900
6.	Tissus de popeline (rouleaux)	110	4200	462.000
7.	Aiguilles à remailler (paquet)	160	300	48.000
8.	Tissus jinja (rouleaux)	120	6500	780.000
9.	Tissus ordinaires	80	7000	560.000
10.	Aiguilles à coudre (paquet)	500	30	15.000
11.	Aiguilles de machine à coudre	200	600	120.000
12.	Fil à coudre (bobine)	360	55	19.800
13.	Epingles	280	100	28.000
14.	Paires de ciseaux (grandes)	140	550	77.000
15.	Paires de ciseaux (grandes)	200	100	20.000
16.	Papier carbone (paquet)	40	600	24.000
17.	Mètre ruban	280	50	14.000
18.	Machines à coudre à main	150	9500	1.425.000
19.	Machines à coudre à pédale	130	12500	1.625.000
20.	Perles (paquet)	400	500	200.000
21.	Boules de fil à broder (boule)	7000	100	700.000
22.	Bobines de fil à broder (bobine)	500	80	40.000
23.	Seaux galvanisés	100	600	60.000
24.	Bassins en plastic	140	500	70.000
25.	Casseroles	180	500	90.000
26.	Soupières	300	550	165.000
27.	Erosses à nettoyer	180	120	21.600
28.	Fer à repasser	280	980	274.400
29.	Seaux en plastic	80	350	28.000
30.	Poêles	40	350	14.000
31.	Palettes	40	350	14.000
32.	Louches	40	350	14.000
33.	Couverture de repassage	40	600	24.000
34.	Cuillères à soupe	1.000	40	40.000
35.	Fourchettes de table	1.000	40	40.000
36.	Couteaux à éplucher	1.000	10	10.000
37.	Couteaux à table	1.000	60	60.000
38.	Assiottes en plastic	1.000	50	50.000
39.	Ecumoirs	40	350	14.000
40.	Gobelets	1.000	60	60.000

41.	! Plateaux	! 80	! 300	! 24.000
42.	! Sucrier	! 40	! 100	! 4.000
43.	! Salière	! 40	! 100	! 4.000
44.	! Passe-vite	! 140	! 1450	! 203.000
45.	! Fritteuse	! 40	! 2200	! 88.000
46.	! Filtre à eau	! 140	! 12800	! 1.792.000
47.	! Passoire à thé	! 40	! 60	! 2.400
48.	! Cannelles	! 40	! 750	! 30.000
49.	! Tamis	! 80	! 350	! 28.000
50.	! Pouet	! 40	! 350	! 14.000
51.	! Formes à pain	! 180	! 500	! 90.000
52.	! Spatules	! 40	! 150	! 6.000
53.	! Mortiers	! 100	! 600	! 60.000

S/TOTAL

10.512.100

6° MÉCANIQUE

N°	! Désignation	! Quantité	! Prix Unitaire	! Prix Total
1	! Un coffret beta 550 V.C.	! 4	! 149.950	! 599.800
	! pour mécanicien	!	!	!
2	! Une clé dynamométrique GKGS -18!	! 4	! 16.800	! 67.200
	! Kg	!	!	!
3	! Un cric normal 10 T	! 4	! 15.000	! 60.000

S/TOTAL

727.000

	DESIGNATION	QUANTITE	Prix Unitaire	Prix Total
1.	Pinces universelles moyennes	20	325	6,500
2.	Pinces coupantes moyennes	20	600	12,000
3.	Pinces à dénuder	20	120	2,400
4.	Pinces à long bec moyennes	20	310	6,200
5.	Tourne-vis plats	20	150	3,000
6.	Tourne-vis tester moyen	20	460	9,200
7.	Tourne-vis spécial (parker)	25	200	5,000
8.	Lime plate douce moyenne	8	225	1,800
9.	Lime ronde moyenne	8	175	1,400
10.	Jeux de lime d'ajusteur	8	700	5,600
11.	Coffret de clés d'outillage	2	147.245	294,490
12.	Marteaux de 300 g	20	220	4,400
13.	Jeux de clés tourne-vis en douilles	4	5.500	22,000
14.	Etau de 10 Kg	8	7.684	61,472
15.	Burin moyen en acier	8	480	3,840
16.	Appareil de mesure multitesteur	4	12,170	48,680
17.	Perce-mur	4	3,300	13,200
18.	Rouleau de fil CCVB 2X2 $\frac{1}{2}$ m/m ²	8	2,500	20,000
19.	Soquets simples	40	180	7,200
20.	Ampoules 20 w	4	2,200	8,800
21.	Interrupteur simple	80	350	28,000
22.	Boîte de connexion	50	200	10,000
23.	Coffret à fusible 16 A	4	5,500	22,000
24.	Prises simples	60	300	18,000
25.	Rouleaux de toiles isolantes	20	70	1,400
26.	Alvéole de 15 A	50	40	2,000
27.	Visible de 15 A	60	170	10,200
28.	Pièces de sucre déconnexion	20	160	3,200
29.	Ampoule de 40 w	40	80	3,200
30.	Ampoule de 60 w	40	80	3,200
31.	Ampoule de 100 w	4	120	480
32.	Prise avec terre	40	450	18,000
33.	Prise triphasée	40	1,250	50,000
34.	Fiche triphasée	40	1,350	54,000
35.	Clous de montage de 18 mm	60	380	22,800
36.	Semences (clous de 5mm)	60	385	23,100
37.	Interrupteur double direction	30	400	12,000
38.	Interrupteur double allumage	40	450	18,000
39.	Tester-lampe	60	250	15,000

.../...

40 ! Interrupteur à tirage	!	40	!	550	!	22.000
41 ! Rosaces de profondeur	!	40	!	180	!	7.200
42 ! Tuyaux plastics de 5/8	!	100	!	180	!!	18.000
43 ! Boîtes de dérivation	!	40	!	150	!	6.000
44 ! Tuyaux plastics de 3/4	!	100	!	180	!	18.000
45 ! Boîte d'encastement	!	20	!	80	!	1.600
46 ! Rouleau de fil du 1,5	!	8	!	3.100	!	24.800
47 ! Clobes inclinés	!	8	!	1.000	!	8.000
48 ! Reglettes de 40 w	!	15	!	2.250	!	33.750
49 ! Tubes de 40 w	!	40	!	300	!	12.000
50 ! Coude de PVC de 5/8	!	150	!	60	!	9.000
51 ! Coude de PVC de 3/4	!	20	!	70	!	1.400
52 ! Manchons de 3/4	!	20	!	40	!	800
53 ! Un coffret d'électricien	!	4	!	87.000	!	348.000

S/TOTAL

1.362.312

8° CORDONNERIE ET MAROQUINERIE

01 ! Tirettes de 25 à 60 cm	!	250	!	140	!	35.000
02 ! Compas de précision	!	8	!	330	!	2.640
03 ! Lattes métalliques	!	20	!	1.320	!	26.400
04 ! Longues pinces coupantes	!	8	!	2.100	!	16.800
05 ! Lattes de découpage	!	20	!	1.650	!	33.000
06 ! Pinces à perforer	!	20	!	1.400	!	28.000
07 ! Marteaux de maroquinerie et de cord.	!	40	!	450	!	18.000
08 ! Pinces de montage	!	25	!	750	!	18.000
09 ! Couteaux courbés	!	20	!	225	!	4.500
10 ! Plaques mesures pieds	!	15	!	1.000	!	15.000
11 ! Couteaux à palette	!	100	!	440	!	44.000
12 ! Enlève-clous	!	20	!	440	!	8.000
13 ! Roulettes pour semelles	!	8	!	700	!	5.600
14 ! Fers à perforer	!	20	!	250	!	5.000
15 ! Paires pour semelles caoutchouc	!	75	!	880	!	66.000
16 ! Galets guides	!	20	!	350	!!	7.000
17 ! Cambrions en fer	!	300	!	3	!	900
18 ! Fraises pour semelles	!	200	!	750	!	150.000
19 ! Fil (bobine) art n° 4 de différentes couleurs	!	40	!	260	!	10.400
20 ! Porte-forme tournable pour le montage à la main	!	20	!	5.500	!	110.000
21 ! Fil (bobine) Tabiano n° 36 de couleurs	!	40	!	460	!	18.400
22 ! Boucles de sandales n° 12 mm et 20 mm	!	400	!	70	!	28.000
23 ! Boucles pour ceinture n° 2,5 mm à 3 mm	!	200	!	170	!	34.000
24 ! Petits marteaux magnétiques	!	8	!	600	!	4.800
25 ! Paires de $\frac{1}{2}$ semelle (irène de 37/44)	!	400	!	600	!	240.000
26 ! Paires de $\frac{1}{2}$ semelle (zadar)	!	400	!	600	!	240.000

.../...

27 ! Paires de bambouts n° 7/8 à 15/16 !	150	!	400	!	60.000
28 ! Paires de talons en bois pour dames!	150	!	2.500	!	375.000
29 ! Boîtes pour colles de 500 g et bresses	20	!	1.200	!	24.000
30 ! Formes n° 29610 et N° 001020	20	!	855	!	17.100
31 ! Paires de lacets marrons plats de 4cm	100	!	900	!	90.000
32 ! Gros lacets noirs de 55 cm	350	!	21	!	7.350
33 ! Colle transpienne (boîtes)	100	!	1.126	!	112.600
34 ! Paires de lacets marron plats	350	!	21	!	7.350
! S/TOTAL	!	!	!1.863.640		

10 achat des moëllons et des briques cuites + transport du matériel technique
forfait 14.000.000 FRW

TOTAL MATERIEL TECHNIQUE = 107.018.812 FRW

=====

VIII. VIVRES : Article 12.161.05.06

a) Les vivres ci-après sont destinés aux Centres de Formation de la Jeunesse.

Effectif : 6.000 Jeunes.

N° de série	Désignation	Quantité à acheter	Prix Unitaire	Prix total
01	! Huile de palme (fûts)	! 62	! 30.000	! 1.860.000
02	! Sel de cuisine (sacs de 100 Kgs)	! 100	! 5.000	! 500.000
03	! Haricots (sacs de 100 Kgs)	! 1060	! 3.000	! 3.180.000
04	! Farine de manioc (sacs de 100 Kgs)	! 155	! 3.000	! 465.000
05	! Sucre (sacs de 50 Kgs)	! 200	! 5.500	! 1.100.000
06	! Farine de sorgho (sacs de 100 kgs)	! 100	! 3.500	! 350.000
07	! Lait en poudre (sacs de 50 Kgs)	!	! 7.000	! 560.000
08	! Riz (sacs de 100 kgs)	! 500	! 7.500	! 3.750.000
09	! Pomme de terre (sacs de 100 kgs)	! 420	! 1.800	! 756.000
10	! Thé (kg)	! 430	! 200	! 86.000
S/TOTAL				!12.607.000

b) Paiement des frais de manutention et de stockage des vivres du Catholic Relief Services accordés aux Centres de Formation de la Jeunesse : 400.000 Kg à raison de 2F/kg = 800.000 FRW

TOTAL VIVRES = 13.407.000 FRW

IX. CARBURANT ET LUBRIFIANT : Article 12.161.05.06

Véhicules en place : Circulation locale

- 3 véhicules $\times$ 20 litres $\times$ 25 jours $\times$ 12 mois $\times$ 70 FRW = 1.260.000 FRW

Véhicules nouveaux : Circulation locale

- Camion : 30.000 km $\times$ $\frac{50}{100}$ $\times$ 65 FRW = 975.000 FRW

- 7 véhicules : 7 véhicules $\times$ 20 litres $\times$ 8 mois $\times$ 70 FRW $\times$
25 jours = 1.960.000 FRW

Missions à l'intérieur :

3 véhicules $\times$ 200 km $\times$ 4 semaines $\times$ 12 mois $\times$ $\frac{25}{100}$ $\times$ 70 FRW = 504.000 FRW

Total = 4.699.000 FRW

X. FRAIS DE REPRESENTATION ET ASSURANCE : Article 12.161.05.07

1. Deux réunions par an des Encadreurs Régionaux et S/Régionaux

$2000 \text{ FRW} \times 20 \text{ participants} \times 2 \text{ jours} \times 2 = 160.000 \text{ FRW}$

2. Séminaire sur la Coordination des Mouvements de Jeunesse

$2000 \text{ FRW} \times 30 \text{ participants} \times 5 \text{ jours} = 300.000 \text{ FRW}$

3. Aide aux Mouvements de Jeunesse pour leurs sessions de formation

600.000 FRW (forfait)

4. IIe Séminaire National sur la Jeunesse

a) Logement et nourriture pour 40 participants pendant 5 jours :

$2500 \text{ FRW} \times 40 \times 5 = 500.000 \text{ FRW}$

b) Matériel de Secrétariat 158.000 FRW

c) Indemnités des 8 conférenciers :

$6000 \text{ FRW} \times 8 = 48.000 \text{ FRW}$

d) Transport

Location 4 Minibus de l'ONATRACOM pendant 6 jours : $25.000 \text{ FRW} \times 4 \times 6 = 600.000 \text{ FRW}$

e) Réception : 100.000 FRW (forfait)

S/TOTAL 1.406.000 FRW

5. Assurances pour les jeunes des Centres de Formation de la Jeunesse : 1.000.000 FRW

TOTAL : 3.466.000 FRW

=====

XI EQUIPEMENT

1° Nouveaux véhicules.

- 1 Camion Mercedes 1621 pour l'approvisionnement des Centres de Formation : 7.620.000 FRW
- 1 Camionnette pour la supervision des Centres de Formation : 1.034.800 FRW
- 1 TOYOTA Corolla pour la Direction Générale de la Jeunesse : 1.500.000 FRW
- 2 Jeeps pour visiter les projets en cours d'exécution et mener des enquêtes : 3.380.000 FRW
- 1 DAIHATSU pour le transport du personnel : 2.500.000 FRW

Remplacement des véhicules existants :

- 1 Camionnette TOYOTA : 1.034.800 FRW
- 1 Minibus HIACE : 1.220.000 FRW

S/TOTAL = 18.289.600 FRW

- 2° - 36 machines à écrire à 55.000 FRW/pièce = 1.980.000 FRW
- 66 classeurs métalliques à 49.000 FRW/pièce = 3.234.000 FRW
- 3 machines à calculer électroniques à 40.000 FRW/pièce = 120.000 FRW
- 35 bureaux à 20.000 FRW/pièce = 700.000 FRW
- 700 chaises en bois à 2.250 FRW/pièce = 1.575.000 FRW
- 15 tables en bois à 3000 FRW/pièce = 45.000 FRW
- 25 étagères en bois à 15.000 FRW/pièce = 375.000 FRW

S/TOTAL = 8.029.000 FRW

TOTAL EQUIPEMENT = 26.318.600 FRW

=====

Budget de Développement 1982

XII. Construction et Equipement des dépendances du

PALAIS DE LA JEUNESSE

Le Palais de la Jeunesse a été conçu pour la mission particulière de formation et de recyclage des cadres de la Jeunesse et des Sports, les séminaires, cercles d'études et congrès des Jeunes.

La Première partie des travaux de construction qui a été confiée aux techniciens et à l'aide Coréenne concerne une salle de spectacle, une salle de conférence, 8 classes et 8 bureaux.

Cette infrastructure s'avère insuffisante pour satisfaire les exigences de sa mission. Le Rwanda ne disposant pas d'autre local approprié pour tenir des séminaires, le palais de la Jeunesse a abrité plusieurs meetings de tout genre organisés par différents départements ministériels. Chaque fois le manque d'infrastructure de séjour oblige les séminaristes à se disperser aux heures des repas et pendant les soirées pour trouver un logement.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports se propose donc, pour remédier à cette situation inconfortable pour le travail, d'ajouter les locaux suivants :

- 1) - 50 chambres de logement à deux lits chacune
- 2) - Des sanitaires
- 3) - Une salle à manger avec cuisine et magasin
- 4) - Une salle de jeux intérieurs
- 5) - Des terrains de jeux.

COUT DES TRAVAUX

LOCAL	!	m ²	!	Pm ²	!	PT	!
- 50 chambres de 4 X 4m	!	800	!	30.000	!	24.000.000	!
- Sanitaires 2 (10 X 4m)	!	80	!	30.000	!	2.400.000	!
- Réfectoire 20m X 10m	!	200	!	30.000	!	6.000.000	!
- Cuisine et magasin 10 X 10m	!	100	!	30.000	!	3.000.000	!
- Salle de jeux 20 X 10 m	!	200	!	30.000	!	6.000.000	!
- Aménagement terrain basket + Volley	!	668	!	15.000	!	10.020.000	!

S/TOTAL

51.420.000 FRW

Equipement

- 1) 50 chambres
- 2) Réfectoire
- 3) Cuisine
- 4) Salle de jeu

!	2.400.000
!	450.000
!	2.000.000
!	1.000.000

S/TOTAL

5.850.000 FRW

T O T A L

: 57.270.000 FRW

XIII. PROJET D'UN CHANTIER DES JEUNES DU CENTRE - SUD

Préambule.

La méthode d'encadrement des jeunes par des chantiers des jeunes est un phénomène récent au Rwanda. Une première expérience qui a mobilisé 3000 jeunes et qui s'étendra dans la suite sur toute la jeunesse de la région concernée (4 Communes de la Préfecture de GIKONGORO et 2 de BUTARE) a prouvé qu'il est possible de mettre au travail dans un court délai un grand nombre de jeunes, de les aider à se créer des emplois rémunérateurs et de mettre en place une infrastructure de base pour le développement agricole de la région.

Le chantier est pour les jeunes de la zone servie un lieu d'entraînement et une zone modèle des expériences de ce qu'ils doivent réaliser chez eux. Il permet au pays de remplir une de ses grandes préoccupations : celle de l'augmentation des ressources alimentaires surtout dans le milieu rural.

Enfin, le chantier permet de mettre en place dans les groupements des jeunes éparpillés sur les collines une importante infrastructure de petit élevage par et pour la population motivée par les animateurs locaux.

C'est dans le souci de multiplier de telles expériences dans d'autres coins du pays et pour faire bénéficier à d'autres jeunes des effets de démonstration de ces chantiers modèles de développement que le Ministère de la Jeunesse et des Sports formule la présente requête au Budget de Développement.

A. Identification Générale du Projet.

1. Adresse du requérant : Ministère de la Jeunesse et des Sports B.P. 1044 KIGALI.

2. Dénomination du projet : Chantier des jeunes du Centre - Sud.

3. Nature du Projet : Il s'agit de la réalisation d'opérations spécifiques ayant comme pivot central les objectifs du projet national rwandais "Intensification Agricole" et venant en renforcement et en extension de celui-ci.

Le cadre technique (étude préalable, encadrement technique, des réalisations, suivi et intégration dans le plan de développement) sera donc celui des projets convergents de l'intensification de l'agriculture, la sensibilisation sur les techniques d'élevage, s'adressant à la Jeunesse de la région et aux populations rurales auxquelles sont destinées les réalisations. Les domaines d'intervention du projet sont :

- La lutte contre l'érosion et mesures de conservation des sols (aménagement de terrasses de cultures, de pépinières, reboisement).
- L'amélioration de l'infrastructure des communes en vue de l'amélioration des techniques agricoles (travaux d'aménagement de l'infrastructure, animation et vulgarisation des techniques de petit élevage).

- Une action de sensibilisation aux problèmes de l'hygiène et de promotion de la médecine préventive ainsi que de l'amélioration de l'environnement humain.

4. Localisation du Projet :

Le Projet sera réalisé en préfecture de GITARAMA et BUTARE dans les Communes de KIGOMA, MURAMA, à GITARAMA et dans celles de NYABISINDU, RUSATIRA et NTYAZO à BUTARE. Le siège du projet sera localisé à Nyabisindu compte tenu de l'infrastructure d'accueil. Ces communes ont été choisies en tenant compte des autres projets de chantiers que le Ministère voudrait exécuter.

5. Organe chargé de l'exécution.

La réalisation de ce projet est sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et des Sports et implique fondamentalement l'intervention et l'appui :

- du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (actions sur le terrain)
- du Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif (animation dans le cadre de la coopération et du développement communautaire)
- du Ministère de l'Intérieur (le projet doit se réaliser dans les communes qui sont sous l'autorité de ce Ministère et les techniciens d'exécution ressortant de son cadre de terrain)
- du Ministère de la Santé Publique (assurera l'éducation sanitaire de la population et l'assainissement de l'environnement humain)
- de l'Office Rwandais de l'Information (pour la sensibilisation de la population et la radiodiffusion des informations concernant le chantier des jeunes).

6. Responsable du Projet :

Etant donné que ce projet s'adresse à la Jeunesse et aux populations rurales auxquelles sont destinées les réalisations, il a été décidé que le Ministère de la Jeunesse coordonnera le programme tandis que les autres Ministères cités ci-dessus serviront d'appui chacun en ce qui le concerne.

7. Bénéficiaires des réalisations :

Les jeunes descolarisés et non scolarisés des communes citées au point 4. Le projet concerne spécialement 100 jeunes chefs d'équipes et leurs adjoints ainsi que les membres de leurs groupements. Dans sa phase de vulgarisation, le projet est appelé à atteindre tous les jeunes desdites communes (+ 10.000 par commune).

8. Durée d'exécution :

La réalisation du chantier est étendue sur deux ans sans compter le suivi. La première année sera consacrée à la mise en place de l'infrastructure d'accueil et de formation permanente. Ensuite, les deux premiers mois de la seconde année seront consacrés à la formation théorique et pratique des jeunes chefs d'équipes et leurs adjoints.

Les quatre mois suivants seront consacrés aux activités des jeunes sur le terrain, consistant principalement dans la construction d'abris pour animaux (porcs, lapins, poules, chèvres) dans chaque équipe dont le chef aura été formé à cet effet. Chaque promotion sera recyclée deux fois pendant ces quatre mois et une réunion mensuelle des techniciens communaux chargés de l'exécution du projet est prévue. Pendant la même période deux évaluations du projet seront faites, la première au quatrième mois et la seconde à la fin.

9. Date de démarrage : 1982

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. Contexte du Projet

Le projet sera réalisé dans les trois phases suivantes :

- a) Construction des Infrastructures d'accueil et de formation permanente
- b) phase théorique : Formation en deux promotions des jeunes chefs d'équipes en matière d'agriculture, d'élevage de coopération et de santé publique. Ces jeunes auront à transmettre à leurs groupements les connaissances acquises pendant la formation. Un mois de formation théorique et pratique suffira pour leur donner des connaissances de base pour l'amélioration des méthodes agricoles et d'élevage et leur environnement car le suivi sera consacré à encrever ces connaissances dans leurs réflexes quotidiens.

- c) phase pratique :

Le reboisement (lutte anti-érosive) et l'élevage du petit bétail. Dans la phase théorique, leurs formateurs devront initier les jeunes aux travaux de lutte anti-érosive et de l'élevage du petit bétail notamment celui des lapins, des poules et des porcs. L'accent sera mis sur les conséquences de l'érosion, l'importance du reboisement, l'avantage et la facilité d'élever le petit bétail, le profit alimentaire de cet élevage, l'importance du compost et du fumier. Quant à la phase pratique les jeunes seront initiés au reboisement proprement dit dans les endroits qui seront déterminés par les autorités compétentes. Il en sera de même pour l'élevage et pour d'autres travaux pratiques. Les préfectures intéressées ont beaucoup à faire dans les domaines de reboisement et de l'élevage. Ce projet permettra aux jeunes d'améliorer le sol, et d'augmenter la production agro-pastorale. Quant au nombre de jeunes touchés par le projet, il s'agit de toute la population des communes intéressées notamment 2000 jeunes appartenant aux groupements socio-économiques (pré-coopérative des jeunes).

- Les travaux à effectuer :

1) Construction de l'infrastructure de formation

2) Reboisement :

- Les trouaisons et le piquetage seront exécutés par les jeunes eux-mêmes
- Techniquement les jeunes seront encadrés par les agronomes communaux vulgarisateurs agricoles. Le matériel sera fourni par le Projet.

2) Elevage du petit bétail :

- Les treillis et les lapins, les poussins, les moutons et les porcs seront fournis par le projet. Il en sera de même pour l'alimentation et l'entretien des animaux au début du projet. Les Communes fourniront le terrain et le bois de construction.
- Techniquement les jeunes seront encadrés par les agents vétérinaires, agronomes et encadreurs des communes concernées.

3) Affectation des biens.

En cas de dissolution des Groupements Socio-Economiques des jeunes, les boisements, les animaux, les constructions et les autres biens issus de ce projet constituent un patrimoine des communes concernées par le projet sous la gérance des Bourgmestres de ces Communes.

FINANCEMENT DU PROJET

1. Construction d'un complexe comprenant :

2 dortoirs de 200 m ² chacun :	400 m ² x 30.000	12.000.000
2 classes de 150 m ² chacun :	300 m ² x 30.000	9.000.000
1 salle à manger de 150 m ² :	150 x 30.000	4.500.000
3 ateliers de 200 m ² chacun :	600 x 20.000	12.000.000
4 logements pour cadres de 32 m ² :	128 x 30.000	3.840.000
1 magasin de 100 m ² :	100 x 30.000	3.000.000
1 cuisine et magasin de 32 m ² :	32 x 30.000	960.000
Des sanitaires (WC + Douches) de 40 m ² :	x 30.000	1.200.000
1 magasin de vente de 40 m ² :	40 x 30.000	1.200.000
2 bureaux de 25 m ² chacun :	50 x 30.000	1.500.000
Total construction		49.200.000

2. Equipement :

50 lits superposés à 15.000 FRW	750.000
50 tables de nuit à 3.500 FRW	175.000
50 pupitres + 100 chaises à 11.000 FRW	550.000
30 tables à 8.000 FRW	240.000
100 chaises à 1.500 FRW	150.000
20 tables d'atelier à 8.000 FRW	160.000
Equipement 4 logements des cadres FF 50.000	1.500.000
Ustensiles de cuisine FF 1.500.000	1.500.000
1 comptoir à 45.000	45.000
2 bureaux à 45.000 FRW	<u>90.000</u>
S/Total Equipement	5.160.000 FRW

TOTAL 54.360.000 FRW

XIV : CONSTRUCTION D'ATELIERS ET DE CLASSES A NDAGO

1° Justifications : Le chantier de NDAGO en Préfecture de GITONGORO a été inauguré le 13 Juillet 1981 lors de la quinzaine des projets. Actuellement les infrastructures existantes permettent d'organiser des stages de formation de courte durée (1 mois) à l'intention des membres des groupements socio-économiques. Le Ministère envisage à partir du mois d'octobre 1981 de lancer à NDAGO un cycle de 2 ans de formation professionnelle des jeunes descolarisés et non scolarisés. Les jeunes suivront le programme de formation ci-après :

- Agri-élevage
- Maçonnerie
- Menuiserie

D'autres spécialités telles que : forge et couture seront introduites ultérieurement. Les jeunes pourront apprendre des métiers devant faciliter leur intégration dans des structures de production. Il s'avère donc nécessaire de construire 3 ateliers et 3 salles de classes.

2° Coût global du projet :

3 ateliers de 80 m2 chacun = $30.000 \text{ FRW} \times 3 \times 80 = 7.200.000 \text{ FRW}$

3 salles de classes de 180 m2 chacune = $30.000 \text{ FRW} \times 3 \times 180 = 16.200.000 \text{ FRW}$

Matériel didactique (forfait) : 10.000.000 FRW

TOTAL : 33.400.000 FRW.

JUSTIFICATIONS DU BUDGET ORDINAIRE 1982 ET DU
BUDGET DE DEVELOPPEMENT 1982

L'éducation et l'intégration au processus national de développement de la Jeunesse non scolarisée et descolarisée ont toujours fait l'objet d'une préoccupation permanente du Chef de l'Etat. Ceci se voit dans ses différents messages à la Nation où il ne cesse de rappeler aux Responsables de la Jeunesse les tâches précises qu'ils doivent accomplir. Elles ont été définies plus particulièrement dans ses Discours-Programmes du 1er Août 1973 et du 8 Janvier 1979.

En 1974, les jeunes âgés de 10 à 25 ans constituaient 33,4% (selon Duiker et Prefol) de la population rwandaise. Ce pourcentage atteint les 50% si l'on ne prend en considération que la population active. Alors, conscient de ses responsabilités et de l'urgence que revêt la solution des problèmes multiples auxquels sont confrontés nos jeunes tant ruraux qu'urbains, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est empressé dès sa création, de mettre en place des structures administratives et techniques à tous les niveaux (national, préfectoral, s/préfectoral et communal). C'est pour renforcer ces structures et les rendre plus efficaces que le Ministère a toujours présenté un budget que d'aucuns ont crû disproportionné à ses besoins, et trouvé des raisons pour lui donner des miettes qui ne suffisent même pas à encadrer les jeunes d'une seule préfecture.

Nous constatons donc que malgré l'importance qu'attache le Chef de l'Etat à l'encadrement et à la formation de la jeunesse et que tout un chacun devrait comprendre sans grandes démonstrations, la jeunesse n'a pas encore trouvé la place qui lui revient dans la répartition du budget. En effet, si nous devions répartir ces chiffres insignifiants entre les bénéficiaires qui sont les jeunes, auxquels nous devrions d'ailleurs imputer d'abord des traitements du personnel s/statut et s/contrat qui en constituent les plus gros morceaux, nous verrions combien les intentions politiques sont très loin de la réalité que nous vivons. Nous trouvons quant à nous, compte-tenu de ce que seules les paroles sans support matériel ne font qu'énervier les jeunes, qu'il est grand temps que cette réalité-jeunesse-soit bien comprise et que la Nation lui consacre un peu plus d'efforts, voire de sacrifices, en lui accordant des moyens substantiels pour résoudre les plus épineux de ses problèmes, et satisfaire dans la mesure du possible ces grandes aspirations que nous pouvons résumer en cette phrase "vivre et non vivoter". Nul n'ignore que la formation agro-artisanale dans les Centres de Jeunesse ainsi que l'appui matériel aux groupements de jeunes à vocation coopératives, sont les deux pivots de toute l'action de la Direction Générale de la Jeunesse. C'est autour de ces pivots que s'articulent l'essentiel de notre budget tant pour le volet "ordinaire" que pour le volet "développement" que nous allons présenter, article par

I. TRAITEMENTS DU PERSONNEL S/STATUT : Article 12.161.01.00

A) Personnel en place ou à placer : Agents de l'Administration Centrale et des Services Extérieurs (Encadrement de la Jeunesse et Centres de Formation)
15.714.321 FRW.

B) Personnel à recruter : 9.989.579 FRW à répartir comme suit :

a) Direction Planification

- 1 Secrétaire d'Administration, ayant une licence en économie pour s'occuper de l'élaboration et du suivi des projets du Ministère.
- 1 Secrétaire d'Administration, ingénieur en travaux statistiques pour épauler le Chef de Bureau Enquêtes et Statistique.
- 1 Fonctionnaire attaché à la Direction Planification
- 1 Fonctionnaire chargé du dépouillement des enquêtes.

b) Direction Encadrement et Formation

- 1 Fonctionnaire pour s'occuper de la Maison des Jeunes et de la Culture
- 10 Rédacteurs Adjoints à affecter dans les Préfectures pour être des Encadreurs Régionaux adjoints.
- 1 Rédacteur adjoint à affecter dans la S/Préfecture de RUGESERA comme Encadreur S/Régional.
- 1 Rédacteur Adjoint à affecter dans la S/Préfecture de BUNYAMBILILI comme Encadreur S/Régional.
- 1 Rédacteur adjoint à affecter dans la Commune Urbaine de NYARUGENGE.
- 30 Rédacteurs Adjoints sont à recruter et à former aux tâches de Directeurs des Centres de formation et d'Encadreur S/Régional. Le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi a déjà programmé le cycle de formation de ces cadres qui débutera à partir de février 1982 et durera 9 mois.

La Belgique s'est engagée à financer ce cycle qui pourra se dérouler à MURAMBI. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports va pouvoir arrêter le programme de formation. Celui-ci sera en principe semblable au programme suivi par les Encadreurs S/Régionaux à MURAMBI en novembre 1978 et qui lui aussi a duré 9 mois.

II. ENTRETIEN DE VEHICULES OFFICIELS : Article 12.161.03.01

Budget demandé 1982 : 3.360.000 FRW

Ce budget se justifie dans la mesure où le Ministère de la Jeunesse et des Sports devrait être doté de moyens logistiques lui permettant de s'acquitter honorablement de sa mission tant pour les services centraux que pour les services extérieurs. Il est regrettable que chaque année le budget accordé soit très loin des besoins exprimés. Un effort devrait donc être fait pour pouvoir mener à bonne fin la formation et l'encadrement de la grande jeunesse.

III. VOYAGE DE SERVICE ET AUTRES : 12.161.03.02

PREVISIONS 1982 : 8.993.600 FRW.

Nous avons voulu nous limiter aux missions essentielles de Cadres du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les détails ont été déjà fournis.

IV. PERSONNEL SOUS-CONTRAT : 12.161.04.01

PREVISIONS 1982 : 38.118.947 FRW

Nous avons tenu à détailler dans des tableaux ad hoc nos besoins dans le recrutement de nouveaux éléments que ce soit dans les Centres de Formation, à l'encadrement régional et s/régional de la Jeunesse et dans les Services Centraux.

Les besoins en personnel exprimés par Centre ou par Service devraient être couverts en totalité car il s'agit pour la plupart des formateurs de notre Jeunesse non scolarisée et descolarisée. Nous pensons aussi que certains responsables des Centres de Formation s/contrat qui viennent de faire preuve de compétence et de ~~devouement~~ pendant plus de 2 ans de service devraient être promus au grade de Chefs de chantiers. Ce serait un grand stimulant pour eux devant les encourager à aller de l'avant dans la formation et le reclassement de nos jeunes issus des centres de Formation.

- Le Ministère tient à la vulgarisation des métiers féminins et masculins dans les Centres de Formation. Il nous faut donc des cadres féminins pour les apprendre aux jeunes filles.

- Parmi les disciplines à encourager l'on peut noter, la couture, la broderie d'art, la vannerie et le tricot.

- Pour les garçons, les spécialités telles que : maçonnerie, menuiserie, forge, cordonnerie, plomberie, électricité, soudure, sont génératrices d'emplois dans les milieux urbains et ruraux. Le Ministère, compte tenu du budget lui octroyé, essaye de satisfaire les demandes des Centres.

Le budget ordinaire 1981 a permis au Ministère d'engager 20 agents s/contrat. Un effort devrait être consenti par l'Etat pour une augmentation substantielle du nombre de s/contrat par an. Il faudrait au moins que le quota de l'année 1981 soit triplé pour l'année 1982, car nos jeunes dans leur majorité ressentent la soif d'apprendre des métiers mais souvent les formateurs font défaut. Il est du devoir de l'Etat de préparer le Rwanda de demain à un avenir meilleur et à temps.

V. LES JOURNALIERS : 12.161.04.02

- PREVISIONS 1982 : 2.500.000 FRW

Le poste de journaliers nécessite une augmentation car nos jeunes des Centres de Formation sont souvent confrontés à des travaux lourds de constructions et d'entretien du quinquina notamment à KABARE et à SHYOGWE. Les journaliers doivent surtout entretenir le patrimoine des Centres relevant directement du Ministère.

Il y a lieu de noter que les Centres créés par le Ministère sont : GACULIRO-SHYOGWE-KABARE-KARAGO-NDAGO et MASAKA qui a été entièrement pris en charge en 1981 à la fin du projet ICYANYA.

VI. MATERIEL ET FOURNITURE DE BUREAU : 12.161.05.01

- PREVISIONS 1982 : 13.407.565 FRW

Le montant pour cet article nous accordé en 1981 n'a pas du tout suffi puisqu'il faut fournir du matériel de bureau pour les Services Centraux et les Centres de Formation (30) ainsi que l'encadrement régional de la jeunesse (dans les 10 Préfectures).

VII. MATERIEL TECHNIQUE : Article 12.161.05.04

- PREVISIONS 1982 : 107.018.812 FRW

Le matériel constitue notre meilleur moyen d'action auprès de la jeunesse, que ce soit dans les Centres de Formation professionnelle, que ce soit auprès des groupements socio-économiques de jeunes tant en milieux ruraux qu'urbains, la somme se justifie aisément. En effet, il existe plus de 1.500 Groupements socio-économiques qui nous réclament de l'aide en matériel, une trentaine de Centres de Formation Professionnelle dépendant ou soutenus par le MIJEUNESPORTS. Par rapport aux années antérieures le budget nous accordé en 1981 a été sensiblement augmenté (25 millions) mais ce montant est loin de combler nos espérances. Nous pensons que l'Etat pourrait faire encore un énorme effort pour rendre fonctionnels nos Centres de Formation où les jeunes apprennent des métiers rentables pour le pays sans oublier les groupements socio-économiques des jeunes qui doivent tendre vers des associations coopératives viables.

VIII. VIVRES : Article 12.161.05.05

- PREVISIONS 1982 : 13.407.000 FRW

Une subvention de l'Etat de l'ordre de 13.407.000 FRW est indispensable pour le Fonctionnement de nos Centres de Formation.

- La plus grande partie des dépenses sera consacrée à l'achat des vivres pour nourrir 6.000 jeunes des Centres de Formation de la Jeunesse. Un tableau ad hoc a été fait pour montrer les denrées alimentaires nécessaires par an et ce moyennant un repas par jour durant toute l'année. Le Ministère doit aussi payer les frais de stockage des vivres au catholic Relief Service (2 Frw par kg) accordés gratuitement à nos Centres.

L'aide du C.R.S. constitue un complément à la ration alimentaire que le Ministère accorde aux Centres. La reconduction habituelle d'un montant de 5.000.000 FRW semble arbitraire et ne tient pas souvent compte de l'augmentation des effectifs et du coût de la vie.

IX. CARBURANT ET LUBRIFIANT : Article 12.161.05.06

- PREVISIONS 1982 : 4.699.000 FRW

Ce montant est justifié en ^{aux} égard / déplacements de service envisagés à l'intérieur du pays notamment pour évaluer l'action du MIJEUNESPORTS auprès des jeunes.

De toutes les façons tout dépendra des moyens de transport nouveaux à mettre à notre disposition.

- X. Frais de représentation et Assurance : Article 12.161.05.07
- PREVISIONS 1982 : 3.466.000 FRW

Il s'agit d'un article nouveau pour la Direction Générale de la Jeunesse. Jusqu'à présent cet article revenant uniquement au Secrétariat Général et à la Direction Général des Sports et Loisirs.

- XI. EQUIPEMENT : Les besoins exprimés devraient être satisfaits autant que possible car nous avons tenu à nous limiter à l'essentiel.
Montant sollicité : 26.318.600 FRW

- XII. Le premier projet a trait à la construction et à l'équipement des dépendances du Palais de la Jeunesse pour le rendre fonctionnel. C'est la 2ème fois qu'il est reprogrammé et les instances compétentes devraient le retenir pour permettre au Ministère de la Jeunesse et des Sports d'utiliser ce Palais à son rôle de Formation des cadres de la Jeunesse.
Ce projet est évalué à 57.270.000 FRW.

- XIII. Le second projet concerne le chantier des jeunes du Centre-Sud. L'expérience des chantiers Sud et Nord respectivement à NDAGO et à KARAGO est probante. Ces deux chantiers seront complétés par le chantier Est et intéressera les Préfectures de BYUMBA et de KIBUNGO. Le financement est entièrement à charge de l'A.C.C.T. Le Ministère voudrait que ^{de} son côté le Gouvernement Rwandais fasse un effort pour financer le chantier Centre-Sud.
Ce projet est évalué à 54.360.000 FRW.

- XIV. La construction de 3 ateliers et de 3 salles de classes à NDAGO est très importante pour permettre au Ministère de la Jeunesse et des Sports de lancer la formation professionnelle des jeunes.
Le financement sollicité s'élève à 33.400.000 FRW.
-

PREVISIONS BUDGET ORDINAIRE 1982 : DIRECTION GENERALE DES SPORTS ET LOISIRS

RECAPITULATION

ARTICULATION	LIBELLE	BUDGET ACCORDE EXERCICE 1981	BUDGET DEMANDE EXERCICE 1982
01.00	Personnel s/statut	8.270.120 F	8.975.433 F
03.01	Entretien Véhicules officiels	750.000 F	960.000 F
03.02	Indemnités kilométriques	5.000.000 F	5.662.080 F
04.01	Personnel à /contrat	5.330.770 F	7.956.031 F
04.02	Personnel Journalier	500.000 F	500.000 F
05.01	Matériel de bureau	700.000 F	961.950 F
05.04	Matériel technique	20.000.000 F	181.669.520 F
05.06	Carburant et lubrifiants	900.000 F	2.040.000 F
07.00	Frais de représentation	17.000.000 F	65.546.600 F
TOTAL		58.450.890 F	274.271.614 F
Equipement		-	6.517.788 F
TOTAL GENERAL			280.789.402 F

I. Traitements du Personnel S/Statut -- en place : 11.152.01.00

C. DIRECTION GENERALE DES SPORTS ET LOISIRS

No	Noms et Prénoms	Matricule	Grade	Ancienneté	Salaires	Prime	Indt's	Total	Pension	R'sques	Augment.	Total à
			d'activité	dans le grade	base		Intérim	Brut	patronal	profes.	annuelle	budget.
									3%	col. 91	2%	col. 91
01	SEMATEKA Claude	1652	Directeur Général	29.5.74	177.576		363.924	541.500	16.245	10.830	16.245	1584.820
02	MKULIKIYINKA Jean Baptiste	3897	Chef de Division	30.6.76	312.828		95.496	408.324	12.252	8.168	12.252	1440.996
03	NUANGWE Philippe	7695	Chef de Division	17.10.80	285.384		77.172	362.556	10.877	7.251	10.877	1391.561
04	KAREMERA Pierre	5257	Chef de Bureau	30.6.76	228.468		126.084	354.552	10.636	7.091	10.636	1382.915
05	BICUNDA Nathan	4845	Chef de Bureau	30.6.76	228.468		126.084	354.552	10.636	7.091	10.636	1382.915
06	MUHATURUKUNDO Norbert	6790	Chef de Bureau	19.9.78	285.384		42.504	327.888	9.836	6.557	9.836	1354.117
07	MBARUSHIMANA Antoine	7380	Chef de Bureau	17.10.80	285.384		42.504	327.888	9.836	6.557	9.836	1354.117
08	GAKWAYA J. Chrysostome	904	Secrét. d'Adminis.	19.9.75	250.056		99.912	349.968	10.499	6.999	10.499	1377.965
09	MAVUGWA Grégoire	4486	Secrét. d'Adminis.	129.5.75	195.012		133.764	328.776	9.863	6.576	9.863	1355.078
10	KAMUHANDA Elie	7686	Secrét. d'Adminis.	16.11.79	285.384		-	285.384	8.562	5.708	8.562	1308.216
11	TWAGIRAYEZU Emmanuel	7825	Secrét. d'Adminis.	14.1.80	285.384		-	285.384	8.562	5.708	8.562	1308.216
12	MYASIRO Antoine	3961	Rédacteur Adjoint	14.11.78	188.568		-	188.568	5.657	3.771	5.657	1203.653
13	MUSILIKARE J. Népothène	7451	Rédacteur Adjoint	123.11.78	188.568		-	188.568	5.657	3.771	5.657	1203.653
14	RUTAYISIRE Sophonie	1474	Fonctionnaire Ppl		285.684		-	285.684	8.568	5.712	8.568	1308.532
15	BIKINDI Simon	6141	Rédacteur	11.1.79	202.032		-	202.032	6.060	4.032	6.060	1218.184
16	KAMUKUGIRE Cyprien	8365	Rédacteur Adjoint	12.10.80	185.472		-	185.472	5.556	3.704	5.556	1200.288
17	UGIRASHESHA Ewode	8656	Rédacteur Adjoint	123.12.80	185.472		-	185.472	5.556	3.704	5.556	1200.288
18	NDUWAYEZU Faustin	8366	Rédacteur Adjoint	12.10.80	185.472		-	185.472	5.556	3.704	5.556	1200.288

19. !	KAN.MUGIRE Aloys	! 5660	! Rédacteur Adjoint !	! 188.568 !	! -	! 188.568 !	! 5.657 !	! 3.771 !	! 5.657 !	! 203.653
20. !	ILIBANJE Merchior	! 7542	! Rédacteur Adjoint !	! 140.400 !	! 45.072	! 185.472 !	! 5.564 !	! 3.709 !	! 5.564 !	! 200.309
21. !	KAMWANYA Abdoul	! 7545	! Rédacteur Adjoint !	! 140.400 !	! 45.072	! 185.472 !	! 5.564 !	! 3.709 !	! 5.564 !	! 200.309
22. !	MUKAMURENZI Marianne	! 5423	! Rédacteur	! 206.064 !	! -	! 206.064 !	! 5.168 !	! 4.116 !	! 6.168 !	! 222.516
23. !	MUNYANEZA Epimaque	! 8144	! Rédacteur Adjoint !	! 185.472 !	! -	! 185.472 !	! 5.556 !	! 3.704 !	! 5.556 !	! 200.288
24. !	MULIKAMWA Béatrice	! 8204	! Rédacteur Adjoint !	! 153.960 !	! -	! 185.472 !	! 5.556 !	! 3.704 !	! 5.556 !	! 200.288
25. !	MILLIRIZA Marie Jeanne	! 7944	! Rédacteur Adjoint !	! 140.400 !	! 45.072	! 185.472 !	! 5.564 !	! 3.709 !	! 5.564 !	! 200.309
26. !	A placer	! -	! Secrét.d'Adminis. !	! 285.384 !	! -	! 285.384 !	! 8.562 !	! 5.708 !	! 8.562 !	! 308.216
27. !	A placer	! -	! Fonctionnaire	! 208.380 !	! -	! 208.380 !	! 6.251 !	! 4.168 !	! 6.251 !	! 225.050
28. !	A placer	! -	! Rédacteur Adjoint !	! 185.472 !	! -	! 185.472 !	! 5.556 !	! 3.704 !	! 5.556 !	! 200.288

S/Total:

7.203.474 F

- Traitements du Personnel S/Statut.- (à récruter sur B.0.82)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
N°	Noms et Prénoms	Matricule	Grade	Ancienneté	Salaires de base	Prime	Indtés	Total brut	Pension	Risques	Augment.	Total à budg-
1			d'activité	dans le grade			Intérim	patronale	profes	annuelle		
1								3%col.9	2%col.9	3%col.9		titiser
01	2 Licenciés				570.768			570.768	17.124	11.416	17.124	1616.432
02	Professeur (licencié)				285.384			285.384	8.562	5.708	8.562	1308.216
	en E.P.S.											
03	2 Bacheliers				416.760			416.760	12.502	8.336	12.502	1450.100
04	3 Rédacteurs Adjoints				556.416			556.416	16.668	11.112	16.668	1600.864
1												

S/TOTAL :

1.975.612

TOTAL GENERAL : 6.999.821 + 1.975.612 = 8.975.433 /

II. Article 11.152.03.01 (Entretien des véhicules officiels)

Véhicules en place

- : 1 Camionnette TOYOTA
- : 1 TOYOTA Minibus (à déclasser)

Véhicules à acheter

- : 1 Combi
- : 1 TOYOTA Minibus
- : 1 Camionnette TOYOTA

Entretien

: 20.000 F $\times$ 4 $\times$ 12 = 960.000 F

III. Article 11.152.03.02 - Voyage de service (Indemnités kilométriques et autres)

2 Fonctionnaires en déplacement/jour :

- S/Statut : 2.000 F $\times$ 2 $\times$ 360 = 1.440.000 F
- Chauffeur : 1.000 F $\times$ 360 = 360.000 F
- Location bus (animation, loisirs ...) = 40.000 $\times$ 90 (j) = 3.600.000 F

Transport des équipes nationales :

- 24 Volleyeurs : 24 $\times$ 130 (Km) $\times$ 2 $\times$ 3 F = 18.720 FRW
- 20 Basketteurs: 20 $\times$ 130 $\times$ 2 $\times$ 3 F = 15.600 FRW
- 30 Footballeurs: 30 $\times$ 130 $\times$ 2 $\times$ 3 F = 23.400 FRW
- 40 Athlètes : 40 $\times$ 130 $\times$ 2 $\times$ 3 F = 31.200 FRW
- 162 Artistes (2 ballets) = 162 $\times$ 130 $\times$ 2 $\times$ 3 F = 126.360 FRW

Transport de stagiaires (arbitres et entraîneurs) :

- 80 candidats : 60 $\times$ 130 (Km) $\times$ 2 $\times$ 3 F = 46.800 F

TOTAL = 5.662.080 F.

.../...

Prévisions budgétaires 1982

- Traitements Personnel s/contrat.-

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N°	NOMS ET PRENOMS	Date de début	Qualification	Salaire de base	Prime	Total brut	Pension patronale 3%	Risques professionnelles 3%	Augmentation annuelle	Total à budgétiser
01	MUNYANSANG, Ladislav	10/7/78	Instructeur	154.368		154.368	4.632	3.084	4.632	166.708
02	RWANTELI Gérard	01/8/78	Magasinier	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
03	SEBUNYONIE Elie	1/11/77	Aide Magas.	114.084		114.084	3.420	2.280	3.420	122.844
04	NIZEYIMANA Jean Marie		Instructeur	144.000		144.000	4.320	2.880	4.320	155.520
05	A placer	-	Entraîneur	168.000		168.000	5.040	3.360	5.040	181.440
			en Chef							
06	A placer		Instructeur	115.200		115.200	3.456	2.304	3.456	124.416
07	A placer		Instructeur	115.200		115.200	3.456	2.304	3.456	124.416
08	NYIRABURANGA Glorioso	01/9/80	Magasinière	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
09	RUGARAVU Simon		Huissier	96.684		96.684	2.900	1.934	2.900	104.418
10	GATSIMBANYI Thaddée	01/11/73	Dactylographe	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
11	MUKABANANA Angéline	01/09/77	Archiviste	117.000		117.000	3.510	2.340	3.510	126.360
12	MUKABANDA Marie Vianney	15/12/76	Dactylographe	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
13	MUKAKABEJA Anne	20/05/79	Dactylographe	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
14	MUKASHEMA Floride	14/12/78	Dactylographe	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
15	MUKAMANA Marie Jeanne	01/05/79	Dactylographe	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800
16	NYIRABIZIMANA Berthe	22/08/80	Dactylographe	135.000		135.000	4.050	2.700	4.050	145.800

17	! NGWINONDEBE D�vot�	! 05/12/80	! Dactylographe!	! 135.000	!	! 135.000!	! 4.050!	! 2.700	!	! 4.050	!	! 145.800
18	! NZABAHIRANYA Roger	! 03/12/80	! Chauffeur	! 135.000	!	! 135.000!	! 4.050!	! 2.700	!	! 4.050	!	! 145.800
19	! MUNYAWERA Adrier	! 04/03/81	! Chauffeur	! 135.000	!	! 135.000!	! 4.050!	! 2.700	!	! 4.050	!	! 145.800
20	! MBONANKIRA Emille	! 30/06/74	! Chauffeur	! 137.160	!	! 137.160!	! 4.115!	! 2.743	!	! 4.115	!	! 148.133
21	! MUKAKIDAHIRO	!	! Animatrice	! 144.000	!	! 144.000!	! 4.320!	! 2.800	!	! 4.320	!	! 155.520
22	! MUKAGASANA	!	! Animatrice	! 144.000	!	! 144.000!	! 4.320!	! 2.800	!	! 4.320	!	! 155.520
23	! NPANSHUTI Fran�ois	! 01/08/79	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
24	! ZIKULIZA Appolinaire	! 05/01/76	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
25	! HARELIMANA	! 05/01/78	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.250	!	! 1.890	!	! 68.040
26	! MUDALIRANWA	! 05/01/76	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
27	! NYAMLSWA	! 01/04/78	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
28	! RWAGILINDI	! 01/08/74	! Jardinier	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
29	! HABYALIMANA	! 01/08/74	! Jardinier	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
30	! NSENGIYUMVA	! 01/07/80	! Jardinier	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.250	!	! 1.890	!	! 68.040
31	! KAGABO	!	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
32	! NKULIKIYINKA	!	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
33	! KANYAMURERA	!	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
34	! KARAMUHETO	!	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
35	! RWAFANYWA	!	! Veilleur	! 63.000	!	! 63.000!	! 1.890!	! 1.260	!	! 1.890	!	! 68.040
36	! 5 animateurs A placer	!	!	! 144.000	!	! 144.000!	! 4.320!	! 2.880	!	! 4.320	!	! 155.520 x
	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	! 777.600

S/TOTAL =

4.831.215

IV. Personnel S/Contrat : recruter

Qualification	Affectation	Salaire de base	Pension patronale	Risques professionnels	Augmentation annuelle	Total à budgétiser
			3%	2%	3%	
animateurs Culturels	activités folkloriques dans les Centres de Jeunesse	144.000	4320	2880	4.320	155.520 × 5 = 777.600
Experts Coréens du Mouvement d'Ensemble pour une durée de 8 mois	Préparation M.E. 1982	30.000 F	-	-	-	30.000 × 8 × 7 = 1.680.000 F

S/TOTAL = 777.600

- Régularisation des cotes du personnel s/contrat :

231.465 F

- Litiges heures supplémentaires Mouvement d'Ensemble 1978 et 1979:

435.751 F

TOTAL Personnel s/contrat : 4.831.215 + 777.600 + 231.465 + 435.715 + 1.580.000 =

7.956.031 F

V. Article 11.152.04.02 : Personnel Journaliers

10 Cuisiniers (ballet, 6 mois) : 120 F x 180 J. x 10 =	216.000 FRW
Autres	= 284.000 FRW
Total	= <u>500.000 FRW</u>

VI. Article 11.152.05.01 : Matériel et fourniture de bureau :

Dénominations	! Quantité	! Prix Unitaire	! Prix Total
Agraffes	! 30 paquets	! 200	! 6.000
Bics	! 20 paquets	! 1.000	! 20.000
Classeurs à levier	! 20	! 450	! 99.000
Farde à suspension	! 50	! 110	! 5.500
Farde à tringle	! 30	! 60	! 1.800
Blocs notes imprimés	! 100	! 150	! 15.000
Enveloppes gt format	! 1.000	! 25	! 25.000
Enveloppes pt format avec entête	! 2.500	! 5	! 12.500
Enveloppes moyen format	! 2.500	! 16	! 40.000
Enveloppes Pt format	! 2.000	! 2	! 4.000
Gomme à encre	! 20	! 100	! 2.000
Indicateur moyen	! 20	! 500	! 10.000
Crayons marqueurs	! 50	! 300	! 15.000
Attache-tout	! 60 boites	! 100	! 6.000
Papiers duplicatueurs	! 100 paquets	! 800	! 80.000
Papiers pelure blanc Qo	! 20	! 800	! 16.000
Papiers pelure Fo	! 20	! 900	! 18.000
Papiers pelure imprimé Qo	! 30	! 1.350	! 40.000
Papiers collant	! 5	! 200	! 1.000
Papiers carbonnes	! 40 paquets	! 650	! 26.000
Papiers Stincil	! 200 paquets	! 1.350	! 270.000
Papiers Hygiéniques	! 100 paquets	! 60	! 6.000
Ruban machine à écrire	! 10	! 150	! 1.500
Ruban machine à calculer	! 5	! 250	! 1.250
Encre correcteur	! 10	! 160	! 1.600
Blanco	! 10	! 200	! 2.000
Savon OMO	! 300	! 80	! 24.000
Torchon	! 100	! 150	! 15.000
Raclettes	! 10	! 250	! 2.500
VIM	! 50	! 120	! 6.000
Chamoisettes	! 50	! 70	! 3.500
Saux	! 6	! 800	! 4.800
Fiches de contrôle médico-sportif	! a) 1.000	! 13	! 13.000
Documentation sportive et de Loisirs	! b) 1.000	! 158	! 158.000

S/TOTAL

= 960.900

Antennes Volley	!	2.000	!	-	!	-	!	-	!	-	!	20	!	60.000	!	-	!	-	!	20	!	40.000
Cramppons	!	200	!	240	!	48.000	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	1240	!	48.000
Gants Gardiens	!	1.000	!	40	!	40.000	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	40	!	40.000
Couvre Bas	!	600	!	120	!	72.000	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	-	!	120	!	72.000
	!		!		!	11.742.000	!		!	862.000	!		!	1.062.000	!		!	11225000	!		!	14.691.000

N.B. : Ballons : 1 Ballon/personne

Bas : FOOT : 4/personne ; VOLLEY : 3/personne

BASKET : 3/personne ; ATHLETISME : 4/personne

Godillots : 4/personne = 4 x 30 = 120 paires pour 30 personnes

Pantouffles: 4/personne par discipline sportive.

Survetements : 2/personne par discipline sportive

b) EQUIPES PREFECTORALES ET SOUS-PREFECTORALES

DENOMINATION	FOOT-BALL		BASKET-BALL		VOLLEY-BALL		ATHLETISME		TOTAL
	UNIT.	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR
Ballons	2.000	80	160.000	80	160.000	80	160.000	240	480.000
Bas	600	300	180.000	400	240.000	480	288.000	1.480	880.000
Maillots	900	300	270.000	400	360.000	480	432.000	1.480	1.332.000
Culottes	800	300	240.000	400	320.000	480	384.000	300	240.000
Godillots	2.000	300	600.000	-	-	-	-	300	600.000
Sifflots	300	20	6.000	40	12.000	40	12.000	140	42.000
Filets FOOT-BALL	8.000	10	80.000	-	-	-	-	10	80.000
Chronomètres	4.000	20	80.000	20	80.000	20	80.000	80	320.000
Pantoufles	2.000	-	-	400	800.000	480	960.000	300	600.000
Coupes	5.000	10	50.000	10	50.000	10	50.000	40	200.000
Filets VOLLEY-BALL	5.000	-	-	-	-	20	100.000	20	100.000
Filets BASKET-BALL	500	-	-	80	40.000	-	-	80	40.000
			1.666.000		12.062.000		2.466.000		1.432.000
									7.626.000

N.B. : 1° Composition des Equipes : F.B. : 15 personnes = 15 x 20 = 300 personnes à équiper

B.B. : 20 personnes (10 Filles; 10 Garçons) = 20 x 20 = 400 personnes à équiper

V.B. : 24 personnes (12 Filles; 12 Garçons) = 24 x 20 = 480 personnes à équiper

2° Pour ce qui est de l'athlétisme il s'agit d'équiper seulement une sélection PREFECTORALE représentative

c.à.d; 15 personnes (9 Garçons et 6 Filles).

c) EQUIPES COMMUNALES

DENOMINATION	FOOT-BALL	BASKET-BALL	VOLLEY-BALL	ATHLETISME	TOTAL
	P. UNIT. QTE	VALEUR QTE	VALEUR QTE	VALEUR QTE	QTE VALEUR
Ballons	2.000 1 286	572.000 1 286	572.000 1 286	- 1 858	1.716.000
Bas	600 12.145 1 1.287.000	11.430 1 858.000	11.716 1 1.629.600	11.430 1 858.000	16.721 1 4.032.600
Maillots	900 12.145 1 1.930.500	11.430 1 1.287.000	11.716 1 1.544.400	11.430 1 1.287.000	6.721 1 6.048.900
Culottes	800 12.145 1 1.716.000	11.430 1 1.144.000	11.716 1 1.372.800	11.430 1 1.144.000	6.721 1 5.376.800
Godillots	2.000 12.145 1 4.290.000	- 1 -	- 1 -	- 1 -	2.145 1 4.290.000
Sifflots	300 1 143	42.900 1 143	42.900 1 143	143 1 42.900	572 1 171.600
Filets VOLLEY	5.000 1 -	- 1 -	143 1 715.000	- 1 -	143 1 715.000
Filets BASKET	500 1 -	- 1 286	143.000 1 -	- 1 -	286 1 143.000
Chronomètres	4.000 1 -	- 1 143	572.000 1 -	143 1 572.000	286 1 1.144.000
Pantoufles	1.500 1 -	- 1 1.430	2.145.000 1 1.716	1.430 1 4.576	6.864.000
Coupes	5.000 1 143	715.000 1 143	715.000 1 143	143 1 715.000	572 1 2.860.000
	1 10.553.400	1 7.478.900	1 8.565.700	1 16.763.900	1 33.361.900

N.B. : - NBR de Communes à équiper : 143

NBR de personnes à équiper : Foot-ball : 15 Joueurs = 15 x 143 = 2.145 personnes

Basket-ball: 10 Joueurs = 10 x 143 = 1.430 personnes
Volley-ball: 12 Joueurs = 12 x 143 = 1.716 personnes
Athlétisme : 10 Athlètes = 10 x 143 = 1.430 personnes

- Quota/article : Ballons : 2 ballons/commune
Bas : 1 PRE/personne
Maillot : 1 Maillot/personne
Culotte : 1 Culotte/personne
Sifflot : 1 sifflot/commune/discipline sportive
Chronomètres : 1 chrono/commune/discipline
Pantoufles : 1 PRE/personne
Coupes : 1 coupe/commune/discipline

d) CELLULES SPECIALISEES

DENOMINATION	FOOT-BALL		BASKET-BALL		VOLLEY-BALL		ATHLETISME		TOTAL							
	P.UNIT.	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR							
Ballons	1	2.000	1	728	1	1.456.000	1	728	1	1.456.000	1	-	1	2.184	1	4.368.000
Bas	1	600	1	5.460	1	3.276.000	1	3.640	1	2.184.000	1	4.368	1	2.620.800	1	113.468.000
Mallots	1	900	1	5.460	1	4.914.000	1	3.640	1	3.276.000	1	4.368	1	3.931.200	1	113.468.000
Gilettes	1	800	1	5.460	1	4.368.000	1	3.640	1	2.912.000	1	4.368	1	3.494.400	1	113.468.000
Godillots	1	2.000	1	5.460	1	10.920.000	1	-	1	-	1	-	1	-	1	10.920.000
Pantouffles	1	1.500	1	-	1	-	1	3.640	1	5.460.000	1	4.368	1	6.552.000	1	12.012.000
	1	1	1	24.934.000	1	115.288.000	1	18.054.400	1	1	1	58.276.400	1	1	1	58.276.400

N.B. : 1° Le Pays compte actuellement 364 Cellules Spécialisées

2° Les estimations sont faites seulement en faveur des sélections représentatives et dans les limites ci-après :

Foot-ball : 15 personnes/cellule = 15 x 364 = 5.460 personnes à équiper

Badminton-ball : 10 personnes/cellule = 10 x 364 = 3.640 personnes à équiper

Volley-ball : 12 personnes/cellule = 12 x 364 = 4.368 personnes à équiper

3° Quota/Article : BALLONS : 2 ballons/discipline/cellule

FOOT-BALL : 15 bas/cellule : 15 pres de Godillots/cellule : 15 Mallots et 15 Gilettes/cellule

BASKET-BALL : 10 bas/cellule : 15 pantouffles/cellule.

e) EQUIPES DES ECOLES : F.B. : 15 personnes ; B.B. : 10 personnes ; V.B. : 12 personnes ; ATHLETISME : 10 ATHLETES

DENOMINATION	FOOT-BALL	BASKET-BALL	VOLLEY-BALL	ATHLETISME	TOTAL
	P. UNIT.	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR
Ballons	2.000	340	680.000	404	808.000
Bas	300	3.030	1.818.000	2.020	1.212.000
Maillots	900	3.030	2.727.000	2.020	1.818.000
Calottes	700	3.030	2.121.000	2.020	1.414.000
Godillots	2.000	3.030	6.060.000	-	-
Pantoufles	1.500	-	-	2.020	3.030.000
Filets V.B.	5.000	-	-	202	1.010.000
Filets B.B.	500	-	-	404	202.000
Sifflets	500	113	33.900	404	121.200
Chronomètres	4.000	-	-	202	808.000
Coupes	5.000	10	50.000	10	50.000
			13.489.900		9.463.200
					10.956.000
					9.261.200
					42.812.300

N.B. : - Les prévisions sont faites seulement en faveur des équipes représentatives et en faveur de l'ensemble de la population scolaire au niveau de chaque établissement.

2) DESOINS DIVERS INDISPENSABLES POUR LA PRATIQUE DU SPORT INDIVIDUEL

DENONNATION	ATHLETISME		CYCLISME		PING PONG		TOTAL	
	P. UNIT.	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR	QTE
Maillots	1.000	1.000	1.000.000	200	200.000	100	100.000	1.300
Culottes	1.700	1.000	700.000	200	140.000	100	70.000	1.300
Bas	500	1.000	600.000	200	120.000	100	60.000	1.300
Javelots	5.000	200	1.000.000	-	-	-	-	200
Starting Blocs	4.000	100	400.000	-	-	-	-	100
Pantouffles	1.500	1.000	1.500.000	200	300.000	100	150.000	1.300
Spikes	3.000	1.000	3.000.000	-	-	-	-	1.000
Survêtements	3.500	100	350.000	100	350.000	100	350.000	300
Disques	1.500	100	150.000	-	-	100	450.000	100
Poids	1.500	100	150.000	-	-	100	450.000	100
Raquettes	1.500	-	-	-	-	100	1.450.000	1.400
Balles	1.000	-	-	-	-	1.000	1.000.000	1.000
Chronomètres	4.000	100	400.000	-	-	100	400.000	100
Tables de Ping Pong	10.000	-	-	-	-	10	100.000	10
Filets de Ping Pong	1.000	-	-	-	-	100	100.000	100
Vélos de course	20.000	-	-	50	1.000.000	-	-	50
Témoins	1.000	30	80.000	-	-	-	-	30
Ruban	2.000	10	20.000	-	-	-	-	10
			9.350.000		2.110.000		2.080.000	13.540.000

N.B. : L'estimation est forfaitaire.

Exemple : Table PING PONG : 1/PREFECTURE

Maillots : 10/Prefecture = 10 x 10 = 100 personnes à équiper

Culottes : 10/Prefecture = 10 x 10 = 100 personnes à équiper

Javelots : 20/Prefecture = 20 x 10 = 200 javelots pour l'Ensemble du Pays

Témoins : 8/PREFECTURE

Besoins divers pour la pratique du sport d'équipe.

DESCRIPTIF	FOOT-BALL	BASKET-BALL	VOLLEY-BALL	TOTAL
P. UNIT.	QTE	VALEUR	QTE	VALEUR
Ballons	800	2.000.000	400	1.000.000
Bas	100	60.000	100	60.000
Maillots	100	100.000	100	100.000
Culottes	100	70.000	100	70.000
Pantoufles	100	150.000	100	150.000
Filets Volley-ball	-	-	20	100.000
Filets Basket-ball	-	-	-	-
Chronomètres	20	80.000	20	80.000
TENUE ARBITRES	50	150.000	50	150.000
		3.610.000		1.660.000
				1.710.000
				5.980.000

N.B. : - Les estimations sont forfaitaires.

- Toutefois, ce quota a été fixé en tenant compte de la situation des demandes d'équipement sportif régulièrement enregistrées au MINISTRE DES SPORTS.

B. Matériel Audio-visuel :

- Vidéo cassetophone : 1 x 600.000 F	=	600.000 F
- Camera super 8 mm avec micro + projecteur 1 x 360.000 F	=	360.000 F
- Ecrant 2 m x 2 m : 1 x 65.000 F	=	65.000 F
- Lot de film super 8 mm : 30 x 1.610 F	=	48.300 F
- Tableau magnétique pour foot-ball 10 x 2.200 F	=	30.000 F
- Tableau magnétique pour basket-ball 10 x 2.200 F	≠	22.000 F
- Tableau magnétique pour volley-ball 10 x 2.200 F	=	22.000
- Magnetophone : 1 x 30.000 F	=	30.000 F
- Projecteur de cinéma 16m/m : 2 x 350.000 F	=	700.000 F
- Agrandisseur complet : 2 x 70.000 F	=	140.000 F
- Appareil de photos : 3 x 25.000 F	=	75.000 F
- Enregistreur à cassette : 2 x 50.000 F	=	100.000 F
- Baffles 20 W : 4 W 20.000 F	=	80.000 F
- Amplificateurs 20 W (Mod. 520) 2 x 31.000 F	=	62.000 F
- Micro : 4 x 15.000 F	=	60.000 F
- Tourne disque automatic : 2 x 38.000 F	=	76.000 F
- Cassettes 90 minutes : 40 x 750 F	=	30.000 F
- Guitare simple : 6 x 15.000 F	=	90.000 F
- Disques de musique : 700 x 60	=	42.000 F

TOTAL

= 2.632.300 FRW

Matériel technique (suite)

C. Folklore.

Ballet National (Entraînement de 3 groupes totalisant 162 personnes).

1) Habillement de scène

a) Intore : 80

- Pagnes-Imikenyero en étoffe	= 80 x 950 F	= 76.000 F
- Coliers	= 80 x 300 F	= 24.000 F
- Peaux de léopards	= 80 x 8000 F	= 640.000 F
- Coiffes (Imigara)	= 80 x 1000 F	= 80.000 F
- Grelots	= 1000 x 15 F	= 15.000 F
- Javelines	= 80 x 400 F	= 32.000 F
- Ibitako	= 80 paires x 1000 F	= 80.000 F

S/TOTAL : = 947.000 F

b) Tambourineurs : 33

- Costumes	= 33 x 3000 F	= 99.000 F
- Chaussures	= 33 paires x 800 F	= 26.400 F
- Coiffes Ingofero	= 33 x 400 F	= 13.200 F

S/TOTAL = 138.200 F

c) Ikondera + Abiyeretsi : 15

- Costumes	= 15 x 3000 F	= 45.000 F
- Instruments		
- Ikondera	= 10 x 900 F	= 9.000 F
- Epées (10)	= 30 x 800 F	= 24.000 F
- Grandes lances	= 30 x 500 F	= 15.000 F
- Grands Bouclier	= 30 x 500 F	= 15.000 F

S/TOTAL (IKONDERA) = 108.000 F

d) Jeunes filles : 90

- Costumes de représentation 90 x 4000 F = 360.000 F

e) Décor pour le ballet National = 720.000 F

f) Médicaments = 80.000 F

g) Malles pour contenir le matériel du ballet (10) = 80.000 F

10 x 8.000 F

TOTAL Ballet National = 2.433.200 FRW

.../...

Groupes Folklorique Préfectoraux et Communaux
=====

Groupes communaux déjà constitués

a) Groupe RUBAVU (Indengabaganizi)

- Equipement de scène 50 personnes × 6.000 F	= 300.000 F
- Jetons de présence 150 F × 50 pers. × 60 j	= 450.000 F
- Un Entraîneur (2 mois × 6.000 F)	= 12.000 F
S/TOTAL	= 762.000 FRW

b) Groupe MURAMBI/BYUMBA : 50 personnes.

- Equipement : 50 personnes × 6.000	= 300.000 F
- Jetons de présence 150 × 50 pers. × 60 j.	= 450.000 F
- Un Entraîneur : 2 mois × 6.000 F	= 12.000 F
S/TOTAL	= 762.000 FRW

c) Groupe MDAZI (BUTARE) : 70 personnes

- 2 Entraîneurs (Intore + Filles) = 2mois×6000×2	= 24.000 F
- Jetons de présence = 150 F × 70 pers. × 60 j.	= 630.000 F
S/TOTAL	= 654.000 FRW

d) ABAHARARUNGU - NYARUGENGE (KIGALI) : 86 personnes

- Equipement de scène	= 410.000 F
- Divers	= 50.000 F
S/TOTAL	= 460.000 FRW

e) Groupe Folklorique MASANGO : 40 personnes

- Equipement	= 360.000 F
- Jetons de présence	= 360.000 F
S/TOTAL	= 720.000 FRW

f) I.N.R.S.S.

- Aménagement terrain d'entraînement	= 720.000 F
- Equipement AMASIMBI n'AMAKOMBE	= 987.420 F
S/TOTAL	= 1 707.420 FRW

g) Groupe MUGUSA

- Equipement groupe folklorique	= 150.000 F
---------------------------------	-------------

h) Ballet SHYANDA

- Equipement	= 150.000 F
--------------	-------------

i) Groupe MUDASOMWA

- Equipement	= 150.000 F
--------------	-------------

.../...

j) <u>Groupe RUTOBWE</u>	- Equipement	= 150.000 F
k) <u>Groupe MUTURA</u>	- Equipement	= 150.000 F
l) <u>Groupe MUYAGA</u>	- Equipement	= 150.000 F
	S/TOTAL	= <u>5.965.420 FRW</u>

Groupe Folklorique dans les Centres de Formation des Jeunes :

<u>Garçons :</u>	1) <u>INTORE</u> : 24	
	Equipement complet : 24 x 5 Centres x 3850 F	= 462.000 F
	2) <u>IKONDERA</u> : 8	
	Equipement complet = 8 x 5 Centres x 2100 F	= 84.000 F
	3) <u>ABAKARAZA</u> : 10	
	Tambours = 10 x 5 x 5.000 F	= 250.000 F
	Equipement de scène = 10 x 5 x 2000 F	= 100.000 F
	S/TOTAL	= <u>896.000 FRW</u>

<u>Filles :</u>	Equipement complet = 25 x 5 Centres x 4000 F	= 500.000 F
	5 Entraîneurs = 5 x 90 Jours x 200	= <u>90.000 F</u>
	TOTAL : Groupes Folkloriques :	= <u>7.451.420 FRW</u>

D. LOISIRS

- Achat 3 jeux d'instruments de Musique pour orchestres	: 715.000 x 3	= 2.145.000 F
- Mise sur disques de chansons		= 300.000 F
- Impression de tickets : 100/carnet x 1000 car.		= 100.000 F
- Achat 1 groupe électrogène + accessoires		= <u>120.000 F</u>
	TOTAL LOISIRS =	= <u>2.665.000 FRW</u>

Article 11.162.05.06 : Carburant et lubrifiants

a) <u>Essence</u> : 500 l x 65F x 4 véh. x 12 mois	=	1.500.000 F
b) <u>Mazout</u> : 1600 l x 50 F x 6 mois	=	<u>480.000 F</u>
	TOTAL	= <u>2.040.000 FRW</u>

.../...

IX. Article 11.152.07.00 : FRAIS DE REPRESENTATION.

A. SPORTS. 1. FRAIS DE SEJOUR PENDANT LES Entraînements :

SPORTS D'EQUIPE : $900 \text{ F} \times 60 \text{ (j)} \times 74 = 3.996.000 \text{ F}$
ARBITRES : $900 \text{ F} \times 15 \text{ (j)} \times 80 = 1.080.000 \text{ F}$
ASSURANCE : $= 1.500.000 \text{ F}$
S/TOTAL 6.576.000 FRW

2. JETONS DE PRESENCE :

SPORTS D'EQUIPE : $100 \text{ F} \times 60 \text{ (j)} \times 74 = 444.000 \text{ F}$
SPORTS INDIVIDUELS : $100 \text{ F} \times 15 \text{ (j)} \times 80 = 270.000 \text{ F}$
S/TOTAL = 714.000 FRW

3. TENUE DE VILLE (pour des équipes devant se rendre à l'Etranger)

1. FOOT-Ball (20 personnes) : $15.000 \text{ F} \times 2 \times 20 = 600.000 \text{ FRW}$
2. Basket-ball (12 personnes) : $15.000 \text{ F} \times 2 \times 12 = 360.000 \text{ FRW}$
3. Athlétisme (15 personnes) : $15.000 \text{ F} \times 2 \times 15 = 450.000 \text{ FRW}$
4. Volley-ball (15 personnes) : $15.000 \text{ F} \times 2 \times 15 = 450.000 \text{ FRW}$
5. Cyclisme (5 personnes) : $15.000 \text{ F} \times 2 \times 5 = 150.000 \text{ FRW}$
6. Ping-Pong (6 personnes) : $15.000 \text{ F} \times 2 \times 6 = 180.000 \text{ FRW}$
S/TOTAL = 2.190.000 FRW

B. FOLKLORE

1) Ballet National

- Frais de séjour pendant l'internement : $400 \text{ F/jour/personnes} \times 75 \text{ Personnes} \times 270 \text{ jours} = 8.100.000 \text{ FRW}$
- Tenue de ville : $15.000 \text{ F} \times 75 \text{ personnes} \times 2 = 2.250.000 \text{ FRW}$
- Jetons de présence : $100 \text{ F} \times 75 \text{ personnes} \times 270 \text{ jours} = 2.025.000 \text{ FRW}$
- Tournée à l'intérieur du Pays forfait = 900.000 FRW
- Concours pour les chansons du Ballet = 200.000 FRW
S/TOTAL = 13.475.000 FRW

2) Tournée de collecte d'éléments folkloriques (Enregistrement + Artistes)

- Frais de rafraichissement pour les artistes à interviewer =
 $150 \text{ F} \times 2000 \text{ pers} = 300.000 \text{ FRW}$
S/TOTAL = 300.000 FRW

3) Groupes d'Animation à l'Aéroport : 400 personnes

- Rafraichissements : 600.000 FRW
- Jetons de présence : 200.000 FRW
S/TOTAL = 800.000 FRW

4) Groupes préfectoraux

- Concours national folklorique : 5.000.000 FRW
- Soutien pour 3 groupes folkloriques (représentation à KIGALI)

.../...

$$300.000 \text{ F} \times 3 = 900.000 \text{ FRW}$$

$$S/TOTAL = \underline{\underline{5.900.000 \text{ FRW.}}}$$

- 5) Organisation du Mouvement d'ensemble à l'occasion du 20ème Anniversaire de notre
Indépendance Nationale = 25.000.000 FRW

C. LOISIRS

1) Orchestres

a) Orchestre National ou meilleur orchestre de l'année :

- Primus = $30.000 \text{ F} \times 1 \times 4 \text{ occasions} = 120.000 \text{ FRW}$
- Habillement (8 musiciens) = $10.000 \text{ F} \times 8 \times 2 \text{ costumes} = \underline{160.000 \text{ FRW}}$
- S/TOTAL = 280.000 FRW

b) Autres Orchestres

- Equipement 2 orchestres à 2 occasions officielles = 40.000 FRW
- Primes 4 occasions officielles = 240.000 FRW
- S/TOTAL = 280.000 FRW

D. Concours Musical

- Frais d'organisation : 100.000 FRW
- Prix national de meilleure composition: 100.000 FRW
- Autres prix : 250.000 FRW
- S/TOTAL = 450.000 FRW

E. Stage de Musiciens Rwandais : 1 mois

- Logement, Repas, Jetons de présence = 1.000.000 FRW

F. Concerts Populaires dans le pays avec nos meilleurs orchestres

- 24 concerts pour toute l'année :
- Primes des orchestres : $20.000 \text{ F} \times 24 = 480.000 \text{ FRW}$
- Divers = 50.000 FRW
- TOTAL = 530.000 FRW

G. Jeux de société (échecs, danses, Igisoro)

- Forfait = 200.000 FRW

H. Théâtre

- Frais organisation soirées théâtrales pendant occasions officielles = 300.000 FRW

$$TOTAL \text{ FOLKLORE et LOISIRS} = \underline{\underline{48.795.000 \text{ FRW}}}$$

I. ATHLETISME ET CYCLISME

1. DEPENSES RELATIVES AUX COMPETITIONS D'ATHLETISME DANS LES PREFECTURES

RESTAURATION

PREFECTURES	RESTAURATION	RECEPTION	TOTAL
GITARAMA	1 150 F × 17 × 17 = 43.350 FRW	1 100 F × 17 × 17 + 10 = 29.900 FRW	1 73.250 FRW
BUTARE	1 150 F × 20 × 17 = 51.000 FRW	1 100 F × 20 × 17 + 10 = 35.000 FRW	1 86.000 FRW
GIKONGORO	1 150 F × 13 × 17 = 33.150 FRW	1 100 F × 13 × 17 + 10 = 23.100 FRW	1 56.250 FRW
KIBUYE	1 150 F × 9 × 17 = 22.950 FRW	1 100 F × 9 × 17 + 10 = 16.300 FRW	1 39.250 FRW
CYANGUGU	1 150 F × 11 × 17 = 28.050 FRW	1 100 F × 11 × 17 + 10 = 19.700 FRW	1 47.750 FRW
GISENYI	1 150 F × 12 × 17 = 30.600 FRW	1 100 F × 12 × 17 + 10 = 21.400 FRW	1 52.000 FRW
BYUMBA	1 150 F × 17 × 17 = 43.350 FRW	1 100 F × 17 × 17 + 10 = 29.900 FRW	1 73.250 FRW
RUHENGERI	1 150 F × 16 × 17 = 40.800 FRW	1 100 F × 16 × 17 + 10 = 28.200 FRW	1 69.000 FRW
KIBUNGO	1 150 F × 11 × 17 = 28.050 FRW	1 100 F × 11 × 17 + 10 = 19.700 FRW	1 47.750 FRW
KIGALI	1 150 F × 17 × 17 = 43.350 FRW	1 100 F × 17 × 17 + 10 = 29.900 FRW	1 73.250 FRW

NOTE EXPLICATIVE

150 F = prix moyen d'un repas/personne

17 = nombre d'athlètes/commune + 1 Encadreur

10 = nombre d'officiel/Prefecture

100 F = prix d'1 bouteille de prinus + 1 Fanta

NOMBRE DE COMMUNES/PREFECTURE

TOTAL = 617.750 FRW

KIGALI	: 17	CYANGUGU	: 11
GITARAMA	: 17	KIBUYE	: 9
BUTARE	: 20	GISENYI	: 12
GIKONGORO	: 13	RUHENGERI	: 16
KIBUNGO	: 11	BYUMBA	: 17

.../....

2. COURSES CYCLISTE ELIMINATOIRE = KIGALI - RWAMAGANA - KIGALI

PERIODE	LIEU	NOMBRE CYCLISTES	NOMBRE OFFICIELS	DEPENSES
JUIN 1981	ROUTE KIGALI - RWAMAGANA	150	50	71.000 FRW

DETAIL DES DEPENSES

a) RAFFRAICHISSEMENT et RESTAURATION DES ATHLETES ET OFFICIELS A RWAMAGANA

20 F x 2 x 200 = 8.000 F

5 F x 600 = 3.000 F

200 : nombre athlètes et officiels

20F: Prix d'A Fanta

2 : bouteilles Fanta/personne

5F : prix d'un sandwich

600 : nombre de sandwiches

b) RECEPTION : 300 F x 200 personnes = 60.000 FRW

3. COURSE CYCLISTE KIGALI - BYUMBA - KIGALI - KIBUNGO - RUSUMO - KIGALI

PERIODE	LIEU	NOMBRE CYCLISTES	NOMBRE OFFICIELS	DEPENSES
1	1	1	1	1
1 SEPTEMBRE 1981	1 ROUTE - KIGALI - BYUMBA - KIGALI -	1 60	1 50	1 216.500 FRW
1	1 RUSUMO - KIGALI	1	1	1

* DETAILS DES DEPENSES : RESTAURATION

a) PREMIERE JOURNEE : REPAS MIDI ET SOIR

250 FRW × 110 × 2 = 45.000 FRW

250 : prix d'un repas de Midi ou du Soir

b) DEUXIEME JOURNEE : MATIN, MIDI, SOIR

50 F × 110 = 5.500 FRW

110 : nombre d'officiels 50 & cyclistes (60)

250 F × 110 = 45.000 FRW

50 : prix d'un petit déjeuner

c) TROISIEME JOURNEE : MATIN

50 F × 110 = 5.500 FRW

TOTAL = 101.000 FRW

* DETAILS DES DEPENSES : RAFFRAICHISSEMENT

a) PREMIERE JOURNEE : MIDI = CYCLISTES : (25 F × 60 × 2) + (50 F × 60 × 2) = 9.000 FRW

- OFFICIELS : (25 F × 50 × 2) + (75 F × 50 × 2) = 11.000 FRW

- OFFICIELS DE RWAMAGANA = 75 F × 30 = 2.250 FRW

SOIR = CYCLISTES : 50 F × 60 = 3.000 FRW

- OFFICIELS DE KIGALI = 75 F × 50 = 3.750 FRW

EXPLICATION DES CHIFFRES

25 : prix de 5 sandwiches

50 : prix de 2 bouteilles Fanta

75 : prix d'1 bouteille de primus

60 : nombre de cyclistes

30 : officiels de RWAMAGANA à KIBUNGO

2 : nombre de fois pour le rafraîchissement par étape à Midi.

b) DEUXIEME JOURNEE : MIDI = 1^{er}em première journée

TOTAL : 58.000 FRW

* LOGEMENT : Forfait de 10.000 F à RWAMAGANA et Forfait de 10.000 F à KIBUNGO

* EXCEPTION : 300 F × (50 + 60 + 15) = 37.500 F

TOTAL : 101.000 F + 58.000F + 20.000 F + 37.500F = 216.500 FRW

4. CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLETISME

PERIODE	LIEU	NOMBRE ATHLETES	NOMBRE OFFICIELS	DEPENSES
FIN JUILLET - DEBUT AOUT	BUTARE	454	43	2.413.600 FRW
81				

DETAIL DES DEPENSES

A. PETITES DEJEUNERS = 200 F x 497 x 4 = 397.600 F

B. DEJEUNERS = 350 F x 497 x 4 x 2 = 4.391.600 F

DINERS

C. LOGEMENT ATHLETES = 300 F x 4 x 487 = 587.400 F

LOGEMENT OFFICIELS = 2000 F x 4 x 5 = 40.000 F

N.B. : - 200 F : prix d'un petit déjeuner

- 497 : 454 athlètes + 33 entraîneurs + 10 officiels

- 4 : nombre de nuits, nombre de repas

- 350 F : prix d'un dîner ou 1 Déjeuner

- 487 : 454 athlètes + 33 entraîneurs

- 300 F : prix d'1 chambre

- 2.000 F : prix d'1 chambre double

- 5 : nombre de chambres à louer.

5. I. ENTRAINEMENT POUR LES JEUX FRANCOPHONES DES PAYS DE LA CONFEEJES 1982

A. PERIODE : FEVRIER - MARS Soit : 60 Jours

B. LIEU : KIGALI

C. NOMBRE D'ATHLETES : 10

D. DEPENSES : - REPAS + RAFFRAICHISSEMENT = $700 \text{ F} \times 10 \times 60 = 420.000 \text{ FRW}$

- LOGEMENT = $735 \text{ F} \times 5 \times 60 = 220.500 \text{ FRW}$

100 : Jetons de Présence : $\text{JETONS DE PRESENCE} = 100 \text{ F} \times 10 \times 60 = 60.000 \text{ FRW}$

700 : prix de 3 repas/jour/athlètes

735 : prix d'1 chambre double

5 : nombre de chambres

60 : nombre de jours

10 : nombre d'athlètes

TOTAL = $420.000\text{F} + 220.500 + 60.000\text{F} = 700.500 \text{ FRW}$

II. ENTRAINEMENT POUR LE CHAMPIONNAT AFRICAIN D'ATHLETISME

A. PERIODE : AVRIL - MAI - JUIN Soit 90 JOURS

B. LIEU : KIGALI

C. NOMBRE D'ATHLETES A ENTRAINER : 30

D. DEPENSE : - REPAS + RAFFRAICHISSEMENT = $700 \text{ F} \times 30 \times 90 = 1.890.000 \text{ FRW}$

- LOGEMENT : $735 \text{ F} \times 15 \times 90 = 992.250 \text{ FRW}$

TOTAL = $1.890.000\text{F} + 992.250\text{F} + 270.000\text{F} = 3.152.250\text{FRW}$

700 : prix de 3 repas /jour/athlètes

30 : nombre d'athlètes

90 : nombre de jour

735 : prix d'1 chambre double

15 : nombre de chambre

100 : jetons de présence.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DU B.S.I. pour 1981 + DEPENSES Y RELATIVES

ORDRE	DESIGNATION	LIEU	PERIODE	NOMBRE D'ATHLETES	COUT
1	COMPETITION D'ATHLETISME DANS LES 110 CHEFS-LIEUX DES PREFECTURES	PREFECTURES	MAI 6- Juin	2288	617.750 F
2	COURSE POPULAIRE DU 10.000 m	KIGALI	FIN AOÛT	700	100.000 F FORFAIT
3	COURSE CYCLISTE ELIMINATOIRE	ROUTE KIGALI - RWAMAGANA	JUIN	150	71.000 F
4	COURSE CYCLISTE KIGALI-BYUMBA-KIGALI	ROUTE KIGALI-RU-KIGALI	SEPTEMBRE	60	216.300 F
5	CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLETISME	BUTARE	JUILLET-AOÛT	454	2.413.600 F
6	ENTRAINEMENT D'ATHLETISME POUR LES JEUX DE LA CONFERENCE 1982	KIGALI	FEVRIER-MARS	10	700.500 F
7	ENTRAINEMENT D'ATHLETISME POUR LE 2ème CHAMPIONNAT AFRICAIN D'ATHLETISME.	KIGALI	AVRIL-MAI	30	3.152.250 FRW

TOTAL DES DEPENSES = 7.271.600 F

EQUIPEMENT DIRECTION GENERALE DES SPORTS ET LOISIRS

N° ! DESIGNATION	!	QUANTITE	!	PRIX UNITAIRE	!
1 ! Combi	!	1	!	2.535.680	! 2.535.680
2 ! TOYOTA Minibus	!	1	!	1.500.000	! 1.500.000
3 ! Camionnette TOYOTA	!	1	!	1.034.800	! 1.034.800
4 ! Bureau à double Caissons	!	5	!	30.000	! 150.000
5 ! Chaise	!	15	!	6.480	! 94.400
6 ! Classeur métallique	!	3	!	30.000	! 90.000
7 ! Etagère en bois	!	2	!	18.000	! 36.000
8 ! Table de Ping-Pong	!	2	!	24.000	! 48.000
9 ! Armoire en bois	!	2	!	24.000	! 48.000
10 ! Grande malle métallique	!	10	!	24.000	! 240.000
11 ! Armoire vitrée pour médecin sportif	!	2	!	42.256	! 84.512
12 ! Classeurs fiches médicales	!	1	!	332.956	! 332.956
13 ! Meuble classeur de 5,90 m et 4,20 x 0,40 (médecine sportive)	!	1	!	150.000	! 150.000
14 ! Etagère en bois (M.S.)	!	1	!	50.000	! 50.000
15 ! Banc avec dorsal 4,3 m de long (M.S.)	!	1	!	7.000	! 7.000
16 ! Banc avec dorsal 2,10 m de long (M.S.)	!	1	!	6.000	! 6.000
17 ! Banc avec dorsal 4,2 m de long (M.S.)	!	1	!	8.000	! 8.000
18 ! Table de jeux	!	20	!	3.000	! 60.000
19 ! Table de message	!	1	!	40.000	! 40.000
! TOTAL	!		!		! 6.517.788

Exposé des Motifs B.O 82

Direction Générale des Sports et Loisirs

1°) Article 01.00 : Personnel sous-statut :

- Budget 1981	: 8.270.120 F
- Prévisions 1982	: 8.975.433 F
- Augmentation	: 705.313 F

Cette augmentation se justifie car il faut doter la Direction Générale des Sports et Loisirs de 8 nouveaux éléments, techniquement compétents dont 2 Licenciés en I r à affecter à la Division Folklore et Loisirs (dans le cadre de la recherche) ; 1 professeur E.P.S. (Licencié), 2 bacheliers et 3 humanistes.

2°) Article 03.01 : Entretien des véhicules officiels :

- Budget 1981	: 750.000 F
- Prévisions 1982	: 960.000 F
- Augmentation	: 210.000 F

Deux véhicules dont un est à déclasser sont actuellement en service à la Direction Générale des Sports et Loisirs.

Nous sollicitons l'acquisition de 3 véhicules nouveaux.

Il s'agit notamment d'une combi pour la médecine sportive, d'une TOYOTA Minibus et d'une camionnette pour des diverses mission à l'intérieur du Pays.

L'augmentation constatée au présent article budgétaire provient de la montée continuelle du coût des frais d'entretien des véhicules imposée par les garagistes.

3°) Article 03.02 : Indemnités kilométriques :

- Budget 1981	: 5.000.000 F
- Prévisions 1982	: 5.662.080 F
- Augmentation	: 662.080 F

L'augmentation à cette rubrique est justifiée par de multiple déploiements de groupes d'animation et de divertissements (théâtres, loisirs, ballets autres que le ballet national) surtout à l'occasion des visites d'Hôtes de marque, des Conférences organisées au Rwanda et lors des départs et retours du Chef de l'Etat quand il effectue des visites à l'Etranger. Toutes ces occasions nécessitent la location des bus de l'ONATRACOM. Il est également indispensable que les techniciens de la Direction Générale des Sports et Loisirs se rendent régulièrement sur le terrain pour prêter main forte à l'organisation des compétitions notamment à l'échelon des sous-préfectures et au niveau préfectoral. Ces mêmes techniciens sont souvent appelés par les communes pour fournir des conseils relatifs à la réalisation de l'infrastructure sportive (terrains de F.B., de B.B. et de V.B.) des jeunes grâce aux travaux communautaires.

4°) Article 04.01 : Personnel sous-contrat :

- Budget 1981	: 5.330.770 F
- Prévisions 1982	: 7.956.031 F
- Augmentation	: 2.625.261 F

L'apprentissage du patrimoine folklorique national chez les jeunes étant l'une des importantes directives du Chef de l'Etat au Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous prévoyons 5 animateurs culturels sur le B.O. 82 à affecter dans nos Centres de Jeunesse. Il importe également de régulariser les augmentations dues aux cotes du personnel s/contrat ainsi que les arriérés des heures supplémentaires prestées lors des Mouvement d'ensemble 1978 et 1979. Par ailleurs, l'organisation d'un autre Mouvement d'Ensemble nécessitera la présence de 7 experts coréens pendant 8 mois pour la préparation et l'exécution de cette opération.

5°) Article 04.02 : Personnel journalier :

- Budget 1981	: 500.000 F
- Prévisions 1982	: 500.000 F

6°) Article 03.01 : Matériel du Bureau :

- Budget 1981	: 700.000 F
- Prévisions 1982	: 961.950 F
- Augmentation	: 261.950 F

Cette augmentation découle d'une part de la montée des prix en flèche et d'autre part de l'accroissement du volume de travail et du personnel nouveau, à placer ou à recruter aussi bien pour S/statut que S/contrat.

7°) Article 05.04 : Matériel Technique :

- Budget 1981	: 20.000.000 F
- Prévisions 1982	: 181.669.520 F
- Augmentation	: 161.669.520 F

La mission assignée au Ministère de la Jeunesse et des Sports par le Chef de l'Etat en ce qui concerne le secteur des Sports et Loisirs est que les activités sportives ne doivent pas être l'apanage de la Capitale et des centres urbains uniquement mais surtout embrasser toutes les Communes du Pays. Il en va de même de l'organisation des Loisirs (orchestres, théâtres etc...) ainsi que de la revalorisation de notre patrimoine culturel (Ballets et autres groupes folkloriques). Ces directives précises nécessitent donc une mobilisation importante de moyens matériels à la hauteur de la mission, pour que celle-ci ne reste point lettre morte. Il importe donc de doter les divers échelons du Pays du matériel technique de base indispensable.

A) En Sports d'Equipes, les structures intéressées se répartissent le budget ainsi qu'il suit :

.../...

- a) Equipes Nationales : 4.891.000 F pour pouvoir équiper nos sélection nationales de F.B., de V.B., d'Athlétisme et de B.B. en vue de leurs entraînements et de leurs rencontres avec des formations sportives étrangères.

- b) Les équipes des Préfectures et S/Préfectures : 7.626.000 F

Dans le cadre de l'organisation d'ensemble des activités sportives dans le Pays, les Préfectures et les S/Préfectures sont appelées à mettre sur pied des équipes représentatives dans les trois disciplines sportives principalement pratiquées au Rwanda (F.B., B.B. et V.B.) Aussi, avons-nous prévu pour ces disciplines un matériel technique de 1ère nécessité pour assurer les rencontres à ce palier.

- c) Equipes Communales : 33.361.900 F

La Commune est considérée comme étant la cellule de base du développement des activités physiques et sportives.

Pour exécuter efficacement l'ordre reçu des Hautes Instances du Pays. (La Présidence de la République et le M.R.N.D.), il a fallu prévoir le strict minimum en matériel technique pour permettre l'essor des sports à l'échelon communal; L'action est, du reste, déjà lancée notamment en ce qui concerne le championnat intercommunal de F.B. organisé annuellement dans les Préfectures du Pays ainsi que les compétitions d'athlétisme.

- d) Ecoles et Centres de Formation des Jeunes : 42.812.300 F

Cette structure constitue une pépinière privilégiée pour le développement de l'Education Physique et Sportive. On a souvent constaté que l'oisiveté, résultant du manque d'animation sportive dans les Etablissements d'enseignement est parfois source d'agitation. C'est pourquoi il est indispensable de fournir aux écoles et aux centres de formation des jeunes un matériel technique sportif destiné à assurer la promotion des activités sportives chez nos jeunes scolaires, en tant qu'outil d'éducation (matériel pédagogique et d'animation sportive).

- e) Equipes des Cellules Spécialisées : 58.276.400 F

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne cesse d'enregistrer des demandes de matériel sportif émanant des cellules ministérielles ou des services paras-tataux et autres pour assurer l'animation sportive au sein desdites cellules spécialisées.

Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de satisfaire ces demandes faute de moyens. C'est pourquoi il a semblé opportun de planifier la dotation en matériel sportif les administrations jusqu'au niveau préfectoral. Pour assurer l'organisation de leurs loisirs sains et utiles et contribuer ainsi au développement de la médecine préventive par l'amélioration de la qualité de la vie des Fonctionnaires (oublier leurs contraintes professionnelles et familiales par la pratique des sports).

- f) Sports Individuels : 13.540.000 F

L'essor que prend de plus en plus l'athlétisme dans notre pays ainsi que l'engouement du cyclisme militent pleinement pour le renforcement des moyens matériels pour ne pas freiner l'élan déjà manifesté par nos jeunes amateurs.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir les résultats positifs (médailles) obtenus par nos athlètes dans les compétitions régionales (zone 4) et africaines. S'agissant du cyclisme, les différentes courses cyclistes que le Ministère organise régulièrement et la mobilisation qu'elles suscitent témoignent de la nécessité de se doter de machines appropriées (vélos de course).

Il y a également le Ping-Pong (Tennis de Table) qui prend de l'ampleur dans notre Pays. Cette discipline sportive manque cruellement du matériel de base indispensable à sa pratique^{dans}/notre Pays.

g) Besoins divers pour la pratique du Sport d'équipe: 5.980.000 F

En dehors des structures organisées mentionnées plus haut, le Ministère de la Jeunesse et des Sports doit répondre aux besoins exprimés par un nombre impressionnant de pratiquants de sport qui sont handicapés par le manque d'équipement sportif. En effet, le Ministère de la Jeunesse et des Sports ne cesse d'enregistrer des demandes qu'il n'est malheureusement pas en mesure de satisfaire.

h) Matériel audio-visuel : 2.632.300 F

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports met l'accent sur la formation théorique et pratique aussi bien des sélections sportives que des groupes folkloriques ainsi que des cadres sportifs formés sur place (arbitres nationaux, entraîneurs de 1^{er} et 2^e degré etc...).

Il s'est avéré indispensable de disposer du matériel didactique pour réaliser la formation théorique. L'audio-visuel est devenu, de nos jours, un outil didactique privilégié.

i) Folklore et Loisirs : 12.549.620 F

- Le Folklore et Loisirs constitue un des aspects importants dans notre culture.

L'entraînement des ballets doit se poursuivre pour maintenir l'image de marque de notre patrimoine culturel, dont la renommée internationale n'est plus à démontrer.

- S'agissant des orchestres, les difficultés matérielles se situent au niveau du manque de magasin d'instruments de musique au Rwanda, de sorte que les formations musicales ne peuvent pas s'en procurer sur place.

Les formations musicales ne peuvent pas non plus les importer en raison du coût trop élevé et des formalités difficiles à remplir (transfert de devises, frais de transport, dédouanement).

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports se voit donc obligé d'amortir presque à lui seul les chocs relatifs à l'impératif d'organiser les activités de loisirs.

.../...

8°) Article 05.06 : Carburant et lubrifiant

- Budget 1981 : 900.000 F
- Prévisions 1982 : 2.040.000 F
- Augmentation : 1.140.000 F

Cette augmentation est due à la proposition d'acquisition de véhicules nouveaux nécessaires à l'accomplissement de nos tâches.

9°) Article 07.00 : Frais de représentation :

- Budget 1981 : 17.000.000 F
- Prévisions 1982 : 65.546.600 F
- Augmentation : 48.546.600 F

Quatre facteurs principaux ont entraîné l'augmentation des frais de représentation, à savoir :

- a) La poursuite et le renforcement de l'action déjà commencée en matière de détection (sélection) et de préparation (entraînements) de nos équipes nationales (Athlétisme, B.B., V.B.) ainsi que la promotion des cyclistes nationaux et des joueurs de Ping-Pong (Tennis de Table).
- b) La préparation de nos ballets, soit trois groupes folkloriques nationaux : la troupe junior, la troupe sénior dans le cadre de nos échanges culturels avec les Pays amis et la formation de la troupe des vieux pour la renaissance et la revalorisation de nos chants et danses anciens, sans oublier l'encouragement indispensable des groupes musicaux, théâtraux et autres, dans le souci de promouvoir les loisirs sains et utiles à la population, tant en ville qu'à la campagne.
- c) Notre Pays ne doit pas rester en marge des rencontres sportives régionales, continentales et internationales, dans la mesure où notre participation à des meetings sportifs renforce notre image de marque et les liens d'amitié et de fraternité avec les Jeunesses du monde; nous devons donc mettre tout en oeuvre pour assurer la présence du Rwanda dans les échanges sportifs et culturels à ~~tous~~ les niveaux.
- d) Cette année 1981, les dépenses relatives aux préparatifs des 5 groupes d'animation qui se sont exhibés le 5 Juillet ont été supportées par le budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'on sait que le 20ème Anniversaire de notre Indépendance Nationale sera célébré en 1982. Cela suppose la prise en charge de plusieurs groupes folkloriques représentant les 10 Préfecture du Pays qui viendront à KIGALI pour animer à cette occasion, ainsi que l'organisation d'un Mouvement d'Ensemble ayant un cachet spécial pour cette circonstance.

.../...

10°) Equiperment (MINITRAPE) : 6.517.788 F

La nécessité de renforcer la charroi par 3 nouveaux véhicules a été mentionnée plus haut à l'article 03.01.

En conclusion, nous pensons qu'il serait utopique d'imposer à un Département d'assurer la promotion du sport pour tous (sport de masse), à savoir la promotion des activités sportives à l'école, dans les communes, dans les cellules spécialisée etc... sans le doter de moyens matériel (matériel technique et équipement) et de moyens humains (personnel sous-statut, sous-contrat et journalier) nécessaires à l'accomplissement de sa lourde mission. Ces moyens sont indispensables pour maintenir le souffle déjà injecté à tous les niveaux.

S'agissant du Folklore et Loisirs, l'extrait de Message du Président de la République prononcé le 5 Juillet 1978 reste toujours d'actualité et doit être appliqué : "..... Notre folklore a suscité un regain d'intérêt auprès des masses populaires. Non seulement son style a été amélioré mais il s'est enrichi également de beaucoup de nouveautés. La constitution des ballets et groupes folkloriques nationaux doit se poursuivre et s'étendre si possible jusque dans les communes. Que les jeunes et les adultes s'y rencontrent pour que s'épanouisse une partie de la production artistique de notre peuple.....".

Les autres loisirs (orchestres, théâtres...) doivent également s'étendre au niveau de toutes les couches de la population et non se confiner uniquement dans la Capitale et Centres Urbains.